LET'S TALK

DECEMBER 2006 VOLUME 31, NO. 2

SAFETY AND SECURITY

Inside CSC Institutions

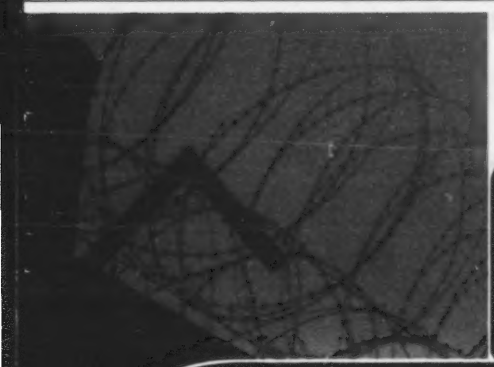

Correctional Service Canada
Service correctionnel Canada

Canada

Contents

Let's Talk DECEMBER 2006 VOLUME 31, NO. 2

COVER

A correctional officer monitors inmate movement using state-of-the-art surveillance equipment that allows the user to keep an eye on several locations at once. It's one example of static security methods that CSC employs to make their institutions safer and more secure. Even more important is the positive, daily interaction between offenders and staff – known as dynamic security – that breaks down communication barriers and creates an atmosphere that promotes trust and rehabilitation.

Publication mail agreement number no.: 40063960
Return undeliverable Canadian addresses to:
Correctional Service of Canada
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

FEATURES

Commissioner's Editorial	3
Staying One Step Ahead of Organized Crime	4
The Special Handling Unit High Security, Special Expertise	6
Security Levels and What They Mean	10
Keeping Drugs OUT	11
Defending the Electronic Frontier	14
Simonne Poirier: A Thirty-Year Contribution to Public Safety	17
The Need to Establish a Vast Protection Perimeter	18

2008-05088/

Let's Talk is published by the Communications and Citizen Engagement Sector of the Correctional Service of Canada.

Opinions expressed in the following articles do not necessarily reflect the views of the Commissioner.

Assistant Commissioner, Communications and Citizen Engagement Sector
Lisa Hardey

Editor-in-Chief
Daniela Rusu

Production
Martin Bélanger

English Writer, Editor and Photographer
Bill Rankin

Writer, English/French Editor
Djamila Amellal

English Writer
Graham Chartier

Inquiries
Josée Deschambault

Translation Services
Translation Bureau

Graphic Design
Accurate Design & Communication Inc.

Editorial Committee
Nadine Archambault
Cathy Barnes
Julie Fournier-Elrefaie
Christina Guest
Ellen Henderson
Raymond Labelle
Jim Laplante
Ginette Leclerc
Suzanne Leclerc
Marty Maltby
Julie McGregor
Shereen Benzvy Miller
Sandra Molineux
Lucie Poliquin
Mary Beth Pongrac
Bill Staubi
Lisa Watson

Contributors
Paul Provost

Articles may be reprinted in whole with the permission of and credit to the Correctional Service of Canada.

Let's Talk welcomes letters to the editor, suggestions for articles and contributions from readers. Material submitted may be edited for style and length. Please include your electronic mail address and a daytime telephone number. Address all correspondence to:

Let's Talk / Entre Nous
Correctional Service of Canada
340 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario K1A 0P9
Telephone: 613-995-5364
Telecopier: 613-947-1184
www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Correctional Service of Canada December 2006

Printed in Canada on recycled paper

COMMISSIONER'S EDITORIAL

Enhanced Safety and Security for Staff and Offenders in Our Institutions

Correctional Service of Canada (CSC) employees from across Canada moved into fall 2006 with the shared objective of meeting our results commitments in our five strategic priority areas for 2006-07. Our focus on these priorities is a necessary response to the rapid changes in the profile of the federal offenders coming through our front door. For example, we are seeing more offenders with histories of violence and violent criminal behaviour, more offenders with previous convictions, more offenders with affiliations to gangs and other organized crime groups, and more offenders rated maximum security when admitted. This issue of ***Let's* Talk** explores how we are working to improve our results in one of our key priority areas: enhancing safety and security for employees and inmates in our institutions through specialized strategies and programs.

For example, you will read about how our security intelligence officers use identification, surveillance and dynamic security strategies to deal with threats posed by inmates who have affiliations to organized crime. We have also developed specialized programs that address their resistance to changing this antisocial behaviour.

In an article on the Special Handling Unit (SHU), you will learn how CSC staff handle our most disruptive offenders. At the SHU, inmates participate in intense programming that strives to modify their violent behaviour, the goal being their quick and safe return to the mainstream offender population.

Keeping Drugs OUT focuses on the challenges of offender substance abuse, a problem with which 80 percent of our offenders are afflicted prior to arriving at CSC. As part of our fight against drugs — which includes eliminating the flow of drugs into our facilities — we are developing world-class, research-based addiction treatments to stop the demand for these harmful substances.

Of course, not all threats are physical. Frequent attempted breaches of electronic security both from inside our institutions and from external sources over the Internet mean CSC's Information Management Services staff are on the alert 24/7, protecting CSC's networks from these attacks.

I hope that reading this issue helps you understand how CSC employees are playing a key role enhancing safety and security at our institutions, thereby increasing CSC's public safety contribution. While this hard work and dedication in an operationally focussed business is always challenging and often under-appreciated, we need to continue to measure our progress against our business plan to ensure that we stay on a steady course to deliver the best possible public safety results.

The next edition of ***Let's* Talk** will focus on another one of our key priority areas: enhancing the safe transition of offenders into the community. ♦

Keith Coulter
Commissioner
Correctional Service of Canada

Staying One Step Ahead of Organized Crime

Experts will tell you that organized crime doesn't spring from any particular country or culture; it's a culture all its own, a way of life driven by a need for profit and power, two appetites that cross both ethnic and sociological lines. Today there is an intricate web of organized crime groups operating in Canada — traditional, eastern European, Asian and Aboriginal gangs, outlaw motorcycle gangs, Colombian cartels, and others with business connections that span the globe. Organized crime is not a new phenomenon in Canada but its complexity and level of sophistication have dramatically increased over the past two decades.

BY **Bill Rankin**, Communications Officer, Communications and Citizen Engagement Sector

Photo: Bill Rankin

Dynamic security is one of the keys to managing organized crime members in CSC institutions.

A High Price to Pay

Ordinary citizens may shrug their shoulders and think they are unaffected by organized crime as long as they are not directly threatened or do not accidentally stray into the crossfire of street gangs' turf wars. But the director of CSC's Preventive Security and Intelligence Division will tell you that the facts are otherwise.

"Organized crime operates on three different levels. The first is highly visible: the stabbings and drive-by shootings — settling of accounts between rival gangs, the street-corner drug dealers, and the sex trade that infiltrates respectable neighbourhoods. These are the activities that provoke a strong reaction in the community: concern and fear that crime is out of control. The second level involves the *unseen* profits of organized crime and how these funds are concealed through money laundering techniques that drain the Canadian economy. The third and most troubling level is reinvestment of laundered money into legitimate businesses, allowing criminals to seize even more power, more profits, and entrench themselves in normal society, masquerading as honest citizens."

Many criminal organizations that have undergone rapid expansion over the past 20 years gloss over their transformation into global enterprises and try to persuade the media and the public that they remain unchanged from the 1970s and '80s. But every Canadian — from the suburban hockey mom to the Bay Street broker — pays a high price for their growth not only in street crime but through deteriorating health caused by the illicit drug trade, increased incidences of fraud, and higher insurance premiums, to name just a few.

An Ongoing Threat

Organized crime groups value their privacy; their very existence is jeopardized by exposure. Much of their operations are well hidden, and any clues that rise to the surface are valuable and must be analyzed. When gang members are convicted of crimes and sent to federal institutions, it is a unique opportunity for front-line staff to report on their activities and interactions, gain an understanding of how they operate and share findings with partners in law enforcement. It's vital because organized criminal groups pose a serious and ongoing threat not only to the community but also to the safety and security of CSC institutions.

Incarcerated gang members — estimated by CSC Research Branch at approximately 14 percent of the total federal inmate population at intake — try to pursue their illicit activities and maintain their ties with the outside world. Typically, they seize opportunities that will give them the leverage needed to reach their own goals, using violence and intimidation as their tools. They try to undercut other inmates' desire to reform, discourage fellow members from breaking ties with their organization and intimidate unaffiliated inmates so they bow to the gangs' priorities. The links between these offenders, violence and drugs within federal institutions are undisputed and pervasive.

Effective Strategies on the Front Lines

How does CSC staff combat this situation? What strategies do they use to counter the often subtle effects gang members may have on an entire institution? First, it is essential to positively identify organized crime members as early as possible in the correctional process, ideally at the remand stage before they pass through the gates of any federal institution.

Once they are in CSC custody, front-line workers employ multidisciplinary strategies based on proven principles and substantiated by research to stay one step ahead of these

offenders. How staff reacts to a gang member is very specific to that individual in that particular situation: keeping them under close supervision, collecting information and, if need be, using it in court to prosecute for illegal activities. Gang members come to realize that trying to stay active members during incarceration is *not* in their best interests.

Security staff work diligently to sort out the full gang members from the associates, the hangers-on, and those who claim to be members but really aren't. This is often difficult because smart gang members tend to keep a low profile in prison and blend in with the regular population. Their orders are passed down verbally with no direct link between the issuers and the followers who carry them out; their actions are protected by a wall of silence. For security staff, closing the gap between knowledge and legal proof of illegal activities is a challenge. Adding to the murk are other offenders — outsiders foolish enough to think they can gain some kind of status or protection by falsely claiming affiliation. It's important for CSC staff to accurately identify the real players.

Cooperation and Communication

Central to the security and safety effort is the security intelligence officer (SIO) in each institution. "It's a role that over the last few years has become increasingly strategic," explains one security intelligence supervisor. "This means SIOs undergo thorough training in gang management and share best practices with other law enforcement agencies such as the Canadian Security Intelligence Service which protects our national security interests."

On a daily basis, SIOs across the country penetrate the surface of institutional life, gathering intelligence, sharing it with law enforcement partners and, most importantly, working with the correctional officers (CXs) that walk the floors of the ranges each day, interacting with offenders, and keeping their eyes and ears open.

"The CXs have incredible abilities to talk to these guys," comments one SIO. "They get really good at sensing an inmate's state of mind and know whether the inmate is trying to feed them lies or half-truths, whether their information is for real. They are trained to know that behind a gang member's behaviour often there is an underlying strategy. So they watch carefully. I wouldn't be able to do my job without the CXs. I'm only one employee; they are many."

Correctional officers record vital clues as they become available. Reports are written and information flows both horizontally and vertically, through regional intelligence coordinators and into a national centralized intelligence unit, then on to other law enforcement agencies, and back again — a reciprocal process that continuously feeds itself and proves invaluable for decision makers. At first, it's like putting together a jigsaw puzzle with most of the pieces missing, but gradually correlations are made and patterns of behaviour and association are established.

In 2004 CSC launched the Security Intelligence Network or SINet in maximum-security institutions across the country, a secure network for storing and sharing Protected 'C' and eventually secret information on gangs, suspicious or illegal activities occurring in CSC penitentiaries and in the community, and threats to the safety of staff, other offenders and the public. The goal is better and faster responses to security threats by giving SIOs and their counterparts in the community increased intelligence gathering, analysis and dissemination capabilities.

Information Management Services is currently in the process of hooking up minimum-security institutions to SINet and next year the connections will extend into the community via another secure network called the Classified Communications Network. This will allow CSC to safely share classified information with its law enforcement partners, including the RCMP, National Parole Board and many others. On an even larger front, the network will be linked to the Integrated Threat Assessment Centre that liaises with foreign intelligence organizations.

Involving All Staff

CSC's comprehensive organized crime strategy is more than identification and surveillance. Just like every other inmate, gang members are required to follow a correctional plan that includes programs that go to the root of their antisocial behaviour and encourage them to break the ties or "disaffiliate" from their criminal organizations. These offenders are often in need of the Violence Prevention Program and community maintenance programs once they are on statutory release. Soon they will be able to take the newly developed Alternatives, Attitudes and Associates program that deals with peer pressure, antisocial lifestyle and self-control problems. The program will be piloted this winter and will be rolled out in the community and the institutions in June 2007.

All institutional employees play a vital role when it comes to dealing with organized crime. Many are well versed in the legal process necessary to identify an offender as a member or associate. They know if an inmate has been prosecuted under sections of the *Criminal Code of Canada* that deal with criminal organizations. Through the proper channels they can contact the Regional Strategic Intelligence Committee if they discover emerging gangs or gang activity. In their daily interactions, staff make it clear to offenders that membership or association in a criminal organization is considered a strong risk factor that influences parole recommendations and other decisions that affect the offender's release plans. Even if they do achieve conditional release, record of their affiliations will follow them into the community. These are strong incentives for inmates to cease gang-related activities.

New Legislation Holds Promise

Canadian law enforcement and Crown prosecutors are hopeful that the country's relatively new anti-gang legislation will give them increased clout against members of organized crime. So far, tougher laws have resulted in longer prison terms for members of the Quebec Hells Angels convicted of gangsterism. Still, there is a heavy burden imposed on the Crown to prove a crime has been committed for the benefit or with the help of a criminal organization.

Police and prosecutors are constantly devising new strategies to destabilize or cripple gang activities and to keep them off balance. Law enforcement agencies are lobbying hard for harsher sentences for criminals that target the most vulnerable in Canadian society and destroy their lives through both violent and non-violent crimes. As cases wind their way through the courts, new legal precedents will be set and CSC may find that it will be playing host to more and more of these types of offenders.

In the meantime, the Service is aware of the very real dangers of organized crime and working to counteract the effects both in institutions and in the community. Battling the global criminal will require the cooperation not only of law enforcement but all citizens in all countries working together. ♦

THE SPECIAL HANDLING UNIT

HIGH SECURITY, SPECIAL EXPERTISE

As one of its main priorities, the Correctional Service of Canada (CSC) is working to meet the challenges related to the changing offender profile, including the safety of both offenders and staff in our institutions. Whether it is infrastructure, equipment or programs, CSC continues to make the necessary changes to ensure an essential level of safety and security.

The Special Handling Unit (SHU) at the Regional Reception Centre in Quebec Region is one excellent example of an environment where safety has true meaning. The Let's Talk *team was recently given an on-site tour with Unit Manager Serge Brouillette, who spoke openly about the environment, the day-to-day work and the security challenges in this national unit that serves all maximum-security institutions in Canada.*

BY **Djamila Amellal**, Communications Officer, Communications and Citizen Engagement

Photos: Bill Rankin

Standing at the entrance of the unit, Brouillette prepares to do his rounds. "Transfer of offenders to the SHU is an exceptional measure of last recourse, designed to accommodate inmates who cannot be integrated into a maximum-security penitentiary for safety reasons. These are our most violent offenders who, at some point in time, have demonstrated the danger they pose for other inmates or staff. Our unit's mission is, first and foremost, to provide the necessary supervision to stop the violent behaviour and thus ensure the staff's and inmates' safety. We must then prepare inmates, within the shortest possible timeframe, to return to a maximum security institution by putting them through a long list of programs that target violent behaviour."

"I always know what time I start work in the morning," says Brouillette with a broad smile, "but I never know what time I'll be leaving at the end of the day. I leave when the work is complete." The unit manager is proud of the fact that both he and his staff, through their own diligence, have prevented any major incidents from occurring in the last nine months.

Alert and Prepared

As we closely follow our guide through the dimmed interior, a deafening bang suddenly fills the silence, abruptly ending our conversation. For a moment time stands still. Brouillette is immediately on the alert, thanks to his 27 years of service with CSC. He quickly scans the surroundings and turns to two correctional officers (CXs) standing before a broad plexiglass barrier. He approaches them and quickly fires off a few questions. A bare-chested inmate standing behind the plexiglass has punched the barrier, complaining that the temperature in his cell is intolerable. Brouillette has a few words

with the inmate. He turns to one of the CXs and suggests placing the inmate in the range yard as an interim solution until the air conditioning unit for his cell is repaired. He turns to us, apologizes, and says, "We never know when something will happen, and when it does, we need to be ready."

The Facility and Population

"The Unit's layout is based on dynamic security," explains Brouillette. "It's shaped like a star, with the control post located at the centre. It may appear forbidding to outsiders, but normal institutional activities take place in this unit and additional controls are implemented when movements occur."

The SHU, built in 1984, can accommodate nearly 90 inmates in cells that are divided into five wings with two ranges on each wing. Each range houses nine inmates and includes a common room and yard access. The wings are divided according to population, including the assessment, segregation and protection wings. Cell 100 is reserved for any inmate in a crisis situation. Information concerning each offender is carefully entered on a chart in the control room and updated daily. Contact with staff is reduced to a minimum by hallways that are divided into two sides, one for staff movement and one for inmates. More than 50 cameras have been strategically installed for complete visual surveillance of the unit.

The SAS System Tailored to the SHU

Whether they are receiving visitors, taking a course, being interviewed or being transferred, inmates absolutely must transit through a double-locked security area: the SAS. Unit Manager Brouillette explains: "The SHU is based on the SAS system. The SAS is a secure area where correctional officers handcuff and frisk inmates and scan them with a metal detector before entry or exit. This system also makes it possible to monitor inmates' movements one by one and thus, protect staff and inmates.

A Stay at the SHU

The SHU currently houses 71 inmates, their average age being 34 years, although some are as young as 21. The majority arrives from maximum-security institutions after being involved in serious incidents that demonstrate they are not manageable under ordinary security. The regional deputy commissioner of the region from which the inmate arrives authorizes a transfer to the SHU for assessment purposes. A national committee chaired by the senior deputy commissioner, composed of all the wardens from maximum-security institutions, assesses the unit's inmates every four months to determine progress. Inmates are then transferred or remain at the SHU if no progress is noted. A correctional plan, including programs, is developed for each one. On average, they stay for close to one year.

Keeping Abreast of Tense Situations

According to the SHU manager, inmates assault staff or each other for various reasons. Thus, vigilance is crucial in this environment where appearances can be deceiving. "When something happens, we do not immediately jump to conclusions," explains Brouillette. "In order to understand the reasons for the tension and to control the situation, we must keep in mind at all times that inmates are familiar

Separated by a safety barrier of plexiglass, CXs reply to an agitated inmate's questions while, at the same time, trying to assess the reason for the disturbance and determine whether it is a trap or diversion used to conceal a more serious intention.

Inmates are placed in ranges with other compatible offenders. They share common areas and the yard, both of which are supervised through plexiglass or from the second-floor gallery.

with our security techniques and may try to use them against us. So, each time we stop, assess the situation, and make sure that we are not walking into a trap."

SHU Placement and Transfers — National Responsibilities

According to Lee Redpath, SHU Senior Advisor to the senior deputy commissioner (SDC), management of the SHU's inmate population is closely tied with the recommendations issued by the National Advisory Committee, chaired by SDC Don Head and supported by the other members, all maximum-security institution wardens. Final decisions concerning proposed placement, transfers or detention are made through the National SHU Advisory Committee by the SDC. "The SHU houses the most difficult inmates," Redpath comments, "and even when they make progress, these inmates may have incompatibles somewhere. When the time comes to send them to another institution, the Committee is there to make things happen." After consultation with and the decision of the SDC, the SHU has 30 days to move the inmate. "We contribute to everyone's safety by ensuring that the inmates are placed in the location most appropriate for them."

Lee Redpath

Michèle Bourbonnais, CX II, works in the gallery's communication centre. Very proud of the new surveillance equipment, she can view various parts of the unit simultaneously and closely monitor inmates' activities and movements in the common areas, yards outside the ranges, the SAS or along the SHU perimeter. She can also zoom in on the faces of inmates involved in disputes and provide concrete evidence, if need be, during internal disciplinary court hearings or regular court trials. Using the zoom lens, she can also determine whether an incident is genuine or a trap set for correctional staff. When she detects violent activity, she sounds a shrill alarm to warn inmates that they have been observed. She is able to oversee any location at any time within the institution. She communicates with staff members and coordinates inmates' movements upon exit and entry."

Motivation-Based Intervention Strategy (MBIS)

Various programs are available at the SHU to help inmates fulfil their correctional plan. In 2003, Sébastien Girard, a psychologist at National Headquarters, and Isabelle Bastien, responsible for the program at National Headquarters, developed the Motivation-Based Intervention Strategy expressly for SHU inmates who lack motivation and present a high risk of re-offending.

This intervention by parole officers at the SHU helps to increase the offenders' receptiveness to change, helps them identify problem behaviours, select the behaviours they wish to change, consider the good and bad repercussions of their decisions, and determine their life goals. According to Girard, the results obtained so far are very promising.

Ongoing Training, a Prevention Tool

Sylvain Mongrain, National Training Coordinator, Reintegration Programs, National Headquarters, has participated this year in the development of institutional and community parole officers' (PO) continuous training. This year, one of the two training workshops addresses ways to deal with resistant offenders. "It is a matter of safety," he explains, "to equip POs with the tools they need to manage these inmates. A certain number of them are susceptible to re-offending and turning to violence."

The CSC new recruit training program is solid and improves over time and with experience. The selection process for recruits is rigorous from the outset and training prepares them for work inside institutions at any security level. New recruits receive 11 weeks of theoretical and practical classroom training, and 2 weeks of practical training in an institution.

Yves Malépart, Assistant Director, Training, Quebec Region Staff College, explains that new recruits must recertify according to standards and additional courses on personal safety are organized at the request of the institutions. He emphasizes that continuity is an essential part of the preparation for security work. The recruits may also choose to become members of the institutional emergency response teams if the warden and members of the IERT recommend them.

Yves Malépart, Assistant Director, Training, Quebec Region Staff College and Mario Paré (right), one of the 14 instructors at the College. "We teach respect for both inmates and for correctional officers. Holding discussions between these two groups minimizes problems and reduces tension," explains Paré.

> "It's a matter of safety to equip POs with the tools they need to manage resistant offenders."
>
> Sylvain Mongrain

Team of Experts and Dynamic Security

"In spite of all the new facilities and equipment we have," says Brouillette, "dynamic security is essential. Groups that customarily form within the inmate population of most institutions also exist within the SHU. The mix of various populations, such as organized crime groups, street gangs or protection groups, in Canada's only SHU sometimes becomes very difficult to manage. Thanks to the expertise of my multidisciplinary team members, everything remains under control; they have developed an expertise that is specific to the SHU. Team members are skilled at talking with inmates, and they know when offenders are plotting. That is what dynamic security is all about." ♦

Safety measures in the SHU are commensurate with risk. For example, plexiglass barriers have been installed in the interview rooms, classrooms and other areas to minimize contact between staff and inmates.

SECURITY LEVELS
and What They Mean

Before being assigned a security level, a new federal inmate is admitted to a regional intake assessment centre and housed on a special intake range with other newcomers. During the assessment (an extremely thorough procedure that takes up to a few months to complete), the inmate will come into contact with a great number of Correctional Service of Canada (CSC) employees — correctional and parole officers, and health workers.

The parole officer will build an exhaustive social and criminal profile, identify problem areas that contributed to the offender's criminal behaviour and may lead to re-offending, and devise a compulsory correctional plan that focuses on both risks and needs. The plan will be carefully monitored and updated throughout the inmate's sentence.

The main factor for determining a security level is safety — for the public, for CSC staff and for the offender.

Main Security Levels

Minimum Security

- The institution perimeter is defined but usually there are no walls or fences. There are no armed correctional officers, no towers, no razor wire or electronic surveillance equipment.
- Restrictions on movement, association and privileges are minimal. Inmates are non-violent and pose very limited risk to the safety of the community. Many are on work-release programs that allow them to hold jobs during the day.
- Inmates show the desire and ability to get along responsibly with fellow inmates with little or no supervision.

Medium Security

- These institutions are usually surrounded by chain-link fences topped with razor wire. Firearms are present but not normally deployed within the perimeter.
- Inmates pose a risk to the safety of the community. They are contained in an environment which promotes and tests socially acceptable behaviour. Inmates are expected to act responsibly under regular and often direct supervision and participate in their correctional program plans.
- Many of these institutions have training centres and a variety of educational and treatment facilities.

Maximum Security

- Maximum-security facilities are surrounded by high (20 feet) walls or fences with guard towers in strategic positions and electronic systems that ensure any movement within the perimeter is detected.
- Correctional officers in the towers are supplied with firearms and there are additional locked caches of firearms within the institutions in the event of a serious disturbance.
- Various parts of the facility are separated by locked gates, fences and walls. Inmate movement, association and privileges are strictly controlled because inmates pose a serious risk to staff, other offenders and the community.
- Inmates are expected to interact effectively with other individuals and in highly structured groups such as in educational and treatment programs and skills development programs.
- Some inmates live in segregation units, due either to behavioural problems or out of concern that they will be harmed by other inmates, usually as a result of their crimes.

Other Security Levels and Considerations

Multi-Level Security

- Offenders with serious mental health issues are accommodated in multi-level security facilities that combine the features of two or more of the security levels described above.

Special Handling Unit

- The highest level of security is reserved for the small percentage of extremely violent male offenders who cannot function safely at the maximum-security level. The goal of the SHU is to prepare inmates to return to maximum security institutions by evaluating their risks and behaviour and providing appropriate programs.

Women Offenders

- There are no firearms within the institution or on the perimeter, which is surrounded by a chain-link fence and topped with razor wire.
- Typically, women are housed in living units that accommodate 2-4 persons. Their movement, association and privileges are designed to give them freedom to pursue educational and training opportunities within the grounds of the institution.
- Women with serious behavioural issues may be confined to a "secure unit" within the larger institution.

Aboriginal Inmates

- Aboriginal inmates can be found in institutions of every security level. Their particular needs are accommodated in special living units where Native culture and spirituality are taught and practiced. In addition, the Correctional Service of Canada is responsible for the establishment of eight healing lodges across the country, specially designed to accommodate the needs of minimum-security Aboriginal offenders, based on the principles, philosophy and teachings of the Aboriginal way of life. A small number of non-Aboriginal offenders may be accommodated at healing lodges if they are willing to take the same programs as Aboriginal offenders.

Community Correctional Centres

- Community correctional centres are federal facilities that house offenders on conditional release. The facility director, parole officers and support staff work as a team, often in co-operation with community partners, to supervise and provide programs for offenders. ♦

If they are not confiscated, homemade weapons and alcohol can lead to violent confrontations. "Shine" is pure alcohol, refined from home brew (fermented from almost any kind of organic foodstuff — even ketchup) using a crude distillery apparatus cobbled together from copper pipe and electric wires. The bottom line with drugs — be it crack, cocaine, prescription pills, marijuana or home brew — is that they are the root of violence inside correctional institutions.

Keeping Drugs OUT

It was a hot summer for Correctional Service of Canada (CSC) security intelligence divisions across the country. At Stony Mountain Institution (SMI) in Manitoba for example, more drugs were seized in that one season than in its entire last fiscal year, including the largest single seizure in the institution's history — marijuana, morphine and heroin with an institutional value of over $34,000. Half a dozen seizures in one week were made in both April and August. Thanks to sharp eyes and ears and effective strategies, a total of well over $120,000 worth of street and pharmaceutical drugs have been turned over to the RCMP and charges have been laid against a number of inmates and visitors. Stony Mountain officials credit their teamwork approach and hard-working staff for the recent successes.

BY **Bill Rankin**, Communications Officer, Communications and Citizen Engagement

Photos: Bill Rankin

This is just one recent success story concerning CSC's efforts to halt the inward flow of drugs — a problem the Service shares with correctional systems around the world. Drugs have a serious negative impact on effective corrections, often leading to violent criminal behaviour, interfering with successful programming and contributing to the spread of infectious diseases. The detection of contraband, especially drugs, is a serious challenge for security staff, in part due to the number of persons who enter and leave an institution on any given day. For example, a medium-size penitentiary that houses 650 inmates records approximately 1,900 individuals — visitors, staff, contractors, deliveries, inmates — entering every week. Policies, strategies and staff procedures to counter the drug trade must be clear and coordinated if they are to be successful.

Part of the National Drug Strategy

CSC strategies include using existing legislation in innovative ways to deal with inmates and visitors involved in the drug trade; carrying out thorough searches of inmates, visitors and staff; random drug-testing of offenders; and working with police and Crown prosecutors to secure serious consequences for law breakers.

Innovation Is Part of the Solution

In past years, Stony Mountain Institution and many other penitentiaries across the country have had a serious problem with "throw-overs" — drug packets being tossed or otherwise projected over walls and fences and landing in prison yards where inmates can scoop them up and distribute to fellow users.

"The initiative to fight this," explains SMI Search Coordinator Christer McLauchlan, "was to gain the cooperation of community members who lived close to the institution. They could act as eyes and ears for security staff and if they saw any strangers on their property they could immediately call the Stony Mountain Suspicious Perimeter Activity Hotline and make a report."

McLauchlan came up with the idea of placing lettered signs on the surrounding perimeter fence so that any person making a report could easily pinpoint the location of the suspicious activity for security staff, who could be dispatched swiftly to the scene.

"We involved the community in coming up with solutions," says McLauchlan. "We also removed foliage from our perimeter, added additional camera equipment, and increased our motor patrols. This has been very successful in pushing throw-overs out of the community and on to the institutional reserve where they can be more easily detected."

Everyone's Business

"The main point is that drug interdiction is everyone's business," says SMI Security Intelligence Officer Tim Van der Hoek. "And everyone takes part. We are not successful because of *one* department or *one* individual,

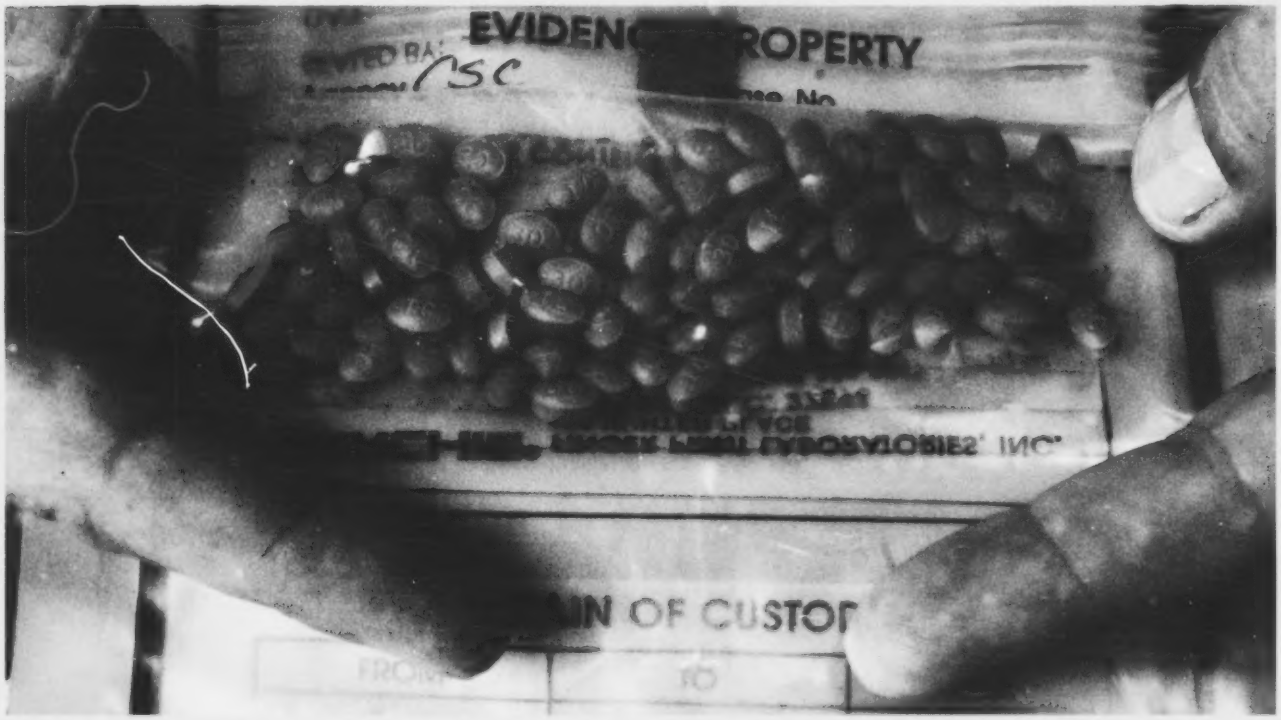

Morphine pills confiscated during an institutional drug seizure

Able to detect substances in parts per billion, the amazing canine olfactory sense is Mother Nature's contribution to institutional security. A trained dog can detect the tiniest trace of a specific chemical, sometimes from a considerable distance, even if the scent is masked by other harsh odours. Dogs work and live with their handlers, developing a close partnership that can become almost telepathic in nature. The dogs' subtlest signs speak clearly to the experienced handler. Dog handlers and their canine counterparts, along with ion scanners, metal detectors and even more intrusive forms of search, are a vital part of front-line security enforcement within federal institutions.

we are successful because all our staff make it a priority. Everyone is involved, from the security intelligence officer, to the search coordinator/dog handler, to the front-line correctional officers, to the non-custody staff, to the management team. And we are working harder than ever to foster alliances with other criminal justice agencies, including the RCMP, Manitoba Justice, the Winnipeg Police Service and many more."

Getting this message out to the public is another effective strategy. SMI and many other institutions across the country have been very proactive about sharing drug interdiction stories with local media. "We know for a fact that this has had an effect on persons considering smuggling drugs or other contraband," says Van der Hoek. "They are scared about what they see on the news. Now they think twice about making an attempt."

Solving the Problem from the Inside Out

Research across North America and Europe shows that the vast majority of offenders have alcohol and other drug-related problems that need treatment. In fact, it can be argued that no other single factor has as great an effect on criminal behaviour as substance abuse. But there's no sense trying to stop the drug trade without also trying to limit the demand for drugs, which necessitates smuggling in the first place. Research evidence consistently demonstrates that substance abuse treatment for inmates reduces drug and alcohol demand as well as lowers criminal activity. Treatment and intervention are essential factors in the drug interdiction equation, part of a balanced and integrated approach.

Inmate Assessment Is Vital

At CSC intake/assessment centres, new inmates are assessed for the purpose of drug and alcohol treatment matching. It's important that offenders be assessed at the earliest stage possible to get them on the right track. In recent years this has become a growing challenge due to the increasing number of inmates who are serving sentences of three years or less. The pressure is on to get them assessed and treated before a significant part of their sentence has passed. Treatment is provided through various programs: Choices, the High Intensity Substance Abuse Program, and the Offender Substance Abuse Pre-Release Program.

Going from Destructive to Constructive

The CSC Methadone Maintenance Treatment (MMT) program is one of the many successful treatment programs designed to get inmates off drugs. Started in 1997, MMT is widely recognized as a very effective approach to dealing with opiate addiction. Allan Magnin, a correctional program officer at Saskatchewan Penitentiary who works with inmates in MMT, says, "People who are not involved with MMT frequently have preconceived notions and misconceptions about methadone use. The most common of these beliefs is that being on methadone is a 'free high.' The reality is that there is no high, but there is a reduction in cravings and in opioid usage. And it is less costly to provide methadone treatment than to pay for the associated costs of institutional drug use [including violence] or to treat those infected with HIV and/or hepatitis."

Brian Mitchell, a lifer at Saskatchewan Penitentiary who began MMT one year ago, says that he no longer craves drugs and he has distanced himself from the violent subculture that accompanies their use.

"I used to react quickly to frustrations and it seemed that if I wasn't high, I was angry.... Whenever I communicated with other inmates, it was for the purpose of obtaining or selling drugs in whatever way possible. I muscled and manipulated people for drugs.

"Now I no longer communicate for the purpose of buying or selling drugs. I'm not around violence any more. I've been the chairman of the Lifer's Group since beginning methadone. I've gone from being a destructive force in the institution to a constructive force."

Challenging Population Calls for Ingenuity

Given the increasingly diverse and challenging offender population — more gang members, higher rates of mental health problems, higher prevalence of HIV/AIDS and hepatitis, an aging population — CSC is seeking new ways to manage inmates that come into their custody, inmates with complex and often interlocking health and social problems, drug addiction being just one of them. It takes truly dedicated staff and a combination of strategies involving experts in treatment, programming, health care, law enforcement, education and research to come up with comprehensive solutions. ♦

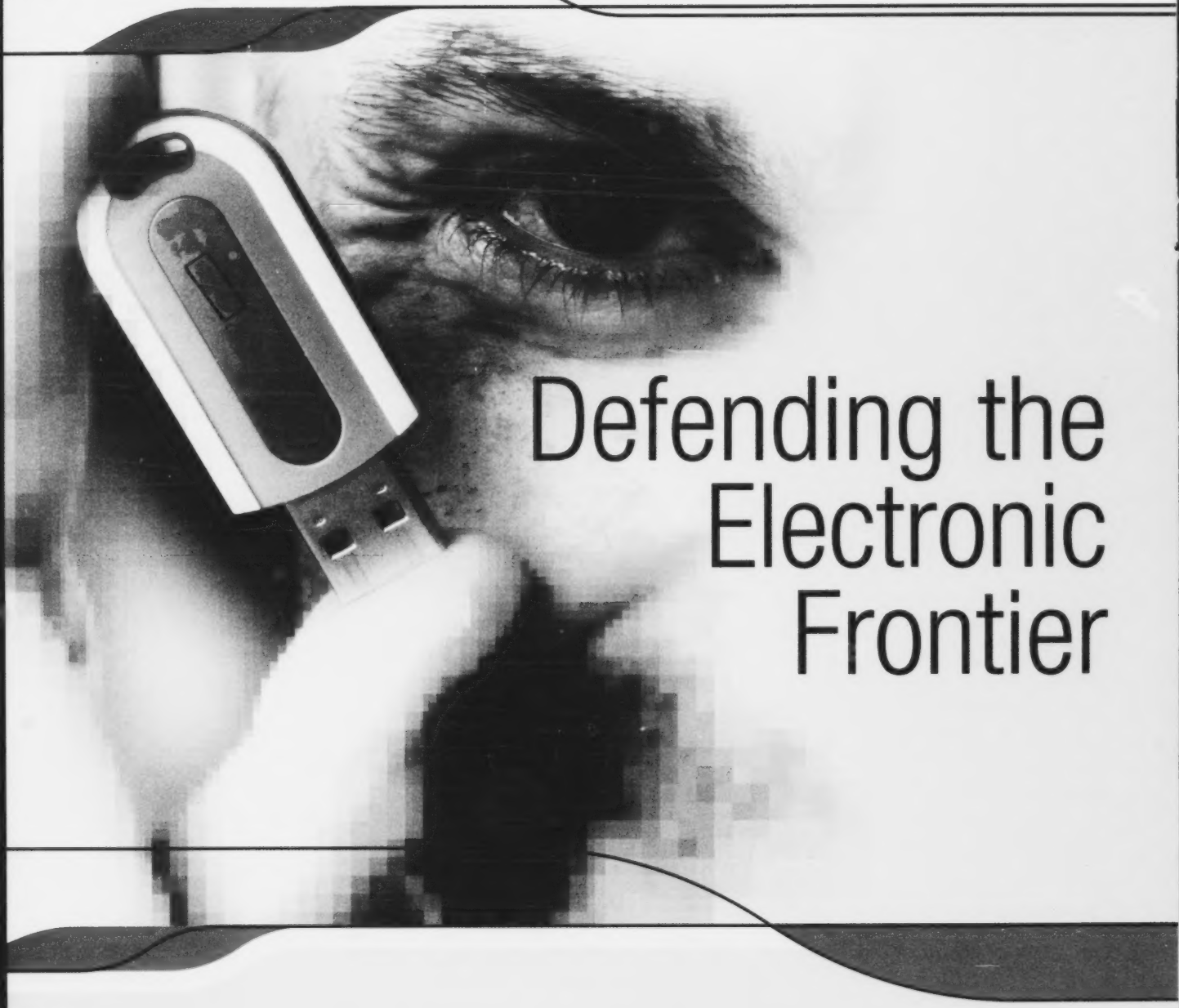

Defending the Electronic Frontier

A thumb drive or memory key is small enough to be easily concealed yet is capable of storing digital data in the gigabyte range.

"As the offender population changes, so does technology. The populations we manage are not standing still in the technology race. For each advance that we make in maintaining order, they have a vested interest in subverting."

By **Bill Rankin**, Communications Officer, Communications and Citizen Engagement Sector

Photo: Bill Rankin

The speaker was Paul Urmson, Acting Deputy Commissioner, Prairie Region, addressing participants at the annual week-long National Security Equipment Committee meeting in Saskatoon this past May. The audience comprised almost 70 professionals from across the regions and their provincial counterparts, all of whom share the same concern: safety for staff and inmates within correctional institutions.

Included in the event was a trade show where approximately 40 suppliers and manufacturers demonstrated the latest in hi-tech gear and security technologies, most of which are highly specific to the needs of correctional security. It was an opportunity for managers to see what's available in a marketplace that is expanding in leaps and bounds.

It was also a chance for staff to don their strategic thinking caps and brainstorm about common objectives in security operations, both for the short term and the future. In his speech, Urmson underscored the Correctional Service of Canada'a (CSC) commitment to public safety and its responsibility for managing a changing offender population both in institutions and in the community.

Keeping Ahead of the Wave

Many of the issues he highlighted — electronic threats to security, in particular — are global in nature, challenging criminal justice organizations almost everywhere. As more and more of the world's population becomes dependent on computers and related storage and communication devices, opportunities increase to bend these new technologies to illegal purposes: as a means of communication between criminals, a tool for theft and extortion, and as a repository to hide incriminating evidence or contraband.

Electronic devices range from mainframe computers and pocket-sized personal data assistants (e.g., a BlackBerry) to the diskette, compact disc and miniature electronic chip devices. Text, images, audio and other data on these media can be quickly altered or destroyed, and many of these devices, such as thumb drives (see photo) and key-stroke loggers, are easily concealed.

To keep abreast, law enforcement agencies need up-to-date knowledge and equipment to investigate this modern breed of criminals that use established and emerging technologies to support their illicit operations.

Guardians at the Gate

Ted Reinhardt, CSC Director of Information Technology (IT) Security, is an advisor with years of experience battling electronic threats. Reinhardt and all Information Management Services (IMS) staff are on the alert 24/7, protecting the Service's networks from external and sometimes even internal attackers. Much of their demanding work goes on in the background, leaving CSC employees blissfully unaware of any threats until one actually penetrates defences – a rare occurrence – and interferes with their day-to-day work.

The Wild Frontier

External threats come mainly from the Internet, the wild frontier of our age, where speed-of-light communications renders meaningless both distance and geography. An attack on a network can be mounted from Tokyo just as easily as from Toronto.

"When you connect your computer to the Internet," Reinhardt explains, "you can expect an attack within *one minute*.

"But don't take it personally," he adds with a wry smile. "Most of these attacks are automated and aimed broadly, at nobody in particular."

To put the situation in perspective: of the close to 100,000 electronic messages that reach CSC every day through the Internet, approximately 60,000 are spam and roughly 350 contain viruses. Do the math and you will see that over the course of a year, the numbers add up to a forbidding amount — a constant bombardment from an enemy that never sleeps. IT Security has been very successful in keeping the "undesirables" out, but occasionally one manages to breach the CSC firewall. Most employees will remember the Sasser Worm two years ago, a "denial-of-service" worm that disrupted workflow without being capable of actually accessing the network.

First Worms, Now Fishing

Not all the attacks are simply a form of vandalism. Skilled hackers try to penetrate networks to gather vital security data that is specific to CSC. But they are after much more than money-related information: intruders also want access to a computer's resources, meaning its hard disk space, fast processors, and Internet connections. They hijack computers and turn them into "zombies" that spew out spam promoting everything from vitamins to Viagra or use these resources to attack other computers on the Internet. In fact, the more computers an intruder uses, the harder it is for law enforcement to figure out where the attack is really coming from. If intruders can't be found, they can't be stopped — or prosecuted.

Another ploy of on-line hackers is "fishing," in which fraudulent e-mails are sent to unsuspecting individuals. These highly sophisticated fraud artists pose as persons of importance in positions of trust, such as a banker, and using bogus but very authentic-looking log-in screens, ask for personal information such as employees' names and account numbers so they can solve "urgent problems."

Working Against Time

IT Security staff also spend a lot of time repairing vulnerabilities in software programs used by CSC. When one is detected, it must be eliminated by applying a "patch" — a corrective measure in the form of updated software. Without the patch, the weakness could be exploited by hackers who lie in wait for such opportunities to wreak havoc.

Once the weakness is discovered, patch notifications are sent out, often by the manufacturer, to software users. That's when the clock starts ticking. The challenge for IMS staff is to test the new patch's effectiveness and apply it quickly to CSC's thousands of servers, desktops and laptops (which are often on the road) before trouble starts. It's a race against time, with employees sometimes working flat out, day and night, to avert the threat.

Unauthorized Software Spells Trouble

Reinhardt says that employees sometimes unknowingly disrupt the network by trying to download unauthorized software onto their desktops. "Let me give you an example," he explains. "You just got a new digital camera for Christmas. It comes with a little software program for loading photographs onto your computer. Seems innocent, but it may cause serious problems because it's not compatible with our critical service delivery infrastructure, it may interfere with large network systems or compromise our security mechanisms. Some of these little software programs act like miniature Web servers and, unsuspectingly, you end up sharing not only your snaps of Santa Claus but your sensitive documents as well."

Threat of the Week

Technology is developing at such a fast rate that devices that were unimaginable 10 years ago are now in the hands of the average consumer. Who would have thought even five years ago that millions of Canadians would be carrying cell-phones that are also cameras and MP3 players all rolled into one?

"These gadgets are so easily accessible," Reinhardt comments. "I look at the flyers I get in the newspaper every week that advertise these goods and I think of them as 'threat-of-the-week' magazines. The emerging technology is so powerful, yet so cheap. One of our jobs in IT Security is to ensure these devices are kept *off* the network and *out* of our institutions."

Technology on the Inside

Inside CSC penitentiaries, miniaturization of technology is a concern. There are cameras available on the market the size of a grown man's finger and radio transmitters half the size of a fingernail. They are a challenge to detect.

Another serious problem is the encroachment of housing on institutional perimeters. With new homes come new communications services, including access points for cell-phones and other wireless devices (e.g., a BlackBerry) and wireless Internet. The indiscriminate broadcast of radio- and micro-waves often extends outside the neighbourhood, through fences and walls and into the institutions. If an inmate manages to smuggle in a device that is capable of receiving these broadcasts, he/she may be able to gain access to local wireless networks, and instant communication with the outside world.

"To counter this, we do physical searches and electronic sweeps," says Reinhardt. "And we place a heavy reliance on staff awareness; that's what gives us in IT Security the biggest bang for our buck. A combination of awareness, monitoring and implementing technical controls keeps us on top of this problem."

A cell phone can act as a powerful receiver for access to the Internet.

Computer Security Is Everyone's Business

Reinhardt urges everyone to educate themselves about computer security and heed the warnings that IMS staff post through the e-mail system. There are a number of simple steps that everyone can take to protect themselves and the network:

- Use strong passwords and don't share them with other employees.
- Lock your computer when you leave your workstation, even if you're gone for only a minute.
- If you are a laptop user, keep your workstation "patched," and update your anti-virus software by either accepting updates or bringing the laptop in regularly to be patched. And keep your laptop out of sight and secure when not in use.
- Don't leave print-outs on the printer where other people might see them.
- Don't install personal devices on your desktop, e.g. MP3 players, iPods.
- Report any suspected IT Security incidents to your manager.

By taking the time to follow these steps, employees can help ensure the security of IT systems and make life easier for IMS staff. We all benefit from a more secure IT network. ♦

Simonne Poirier
A Thirty-Year Contribution to Public Safety

BY **Djamila Amellal**, Communications Officer, Communications and Citizen Engagement Sector

In 1976, at age 26, Simonne Poirier joined the Correctional Service of Canada (CSC) as a secretary at the Atlantic Regional Training Centre. She had no idea that a remarkable career was ahead of her. Today, the newly retired warden of Dorchester Penitentiary takes us on her extraordinary journey and recounts her contribution to public safety.

"I loved my career at CSC," says Ms. Poirier. "During 30 years of service, I never felt bored or wanted to go elsewhere. I followed my passion for correctional services, which led me to Dorchester Penitentiary, where I worked for 14 months." Her colleagues in the Atlantic Region agree in saying that Ms. Poirier has more than one ace up her sleeve, including courage, determination and perseverance. "Simonne had the potential to succeed," explains Marena McLaughlin, former Deputy Commissioner of the Atlantic Region. "She had the support of her colleagues and accomplished the rest with her open-mindedness and perseverance."

Support Goes a Long Way

In the 1980s, employees in the field of corrections were being encouraged to return to school. Eugène Niles, former warden of Dorchester Penitentiary, noted Ms. Poirier's interest and abilities and encouraged her to continue studying to learn more about corrections. "My boss encouraged me to move ahead," says Ms. Poirier. "This confidence he had in me spurred me to apply, and I was accepted. I returned to school and earned a baccalaureate in business management." According to Ms. Poirier, the support she found in her managers and colleagues was crucial. After completing her studies, she resumed working at CSC and made valuable contributions to human resources, official languages and many other fields at Regional Headquarters.

From Administration to Operations

Rémi Gobeil, then-Deputy Commissioner of Atlantic Region, did not fail to notice Ms. Poirier's growing passion for correctional services and asked her whether she wanted to join Operations. She accepted the challenge. Still today she recalls the Range Nine at Springhill Institution in Nova Scotia, as well as her mentoring work with women offenders: "I really enjoyed my work with the women at Springhill Institution. It was quite an experience." In 1998, she succeeded in a competition and was appointed deputy warden (and later warden) of a maximum-security facility in Renous, New Brunswick: Atlantic Institution.

A Strong Management Team Essential for Success

When asked what she feels she has contributed to the safety of staff, offenders and the public, Ms. Poirier answers with conviction: "The best way to contribute to safety is to ensure that the management team is strong and that everyone works together to achieve the same objective. Consultation with the unions is very important too. Respect for others — whether it is members of staff or offenders — is obligatory. For this reason, we put in place many initiatives to ensure everyone's safety and well-being."

Visibility Is at the Heart of Dynamic Security

According to Ms. Poirier, ongoing consultation with members of her team, at regional and national headquarters, and with community members is important. She also sees visibility in the workplace as essential. "As an institutional warden, I felt I must be seen by all staff and offenders. It is important to walk the corridors, enter units, talk to inmates and staff, and maintain contact with the security intelligence staff. Any information we receive must always be taken seriously and checked out, and we must then act on it. When you have a presence, you have a better understanding of the reality so you can make good decisions. I remember the disturbance in January 2000 at the Atlantic Institution. We had to shut down the entire institution after I consulted with the management committee, the inmate committee and the emergency response team as well as many other key persons to avoid any loss of life and re-establish security in the institution."

Invaluable Partnerships

Ms. Poirier feels that establishing partnerships with various organizations and the community is vital to overcoming difficulties. "Our partnerships with the police, RCMP and community members are crucial," she says. "It is important to consult each other, listen to people and coordinate our efforts. The community is a major partner in our success and its members must be informed before offenders are released so that the latter can succeed."

Making a Difference in Offenders' Lives

"Being able to listen to offenders," adds Ms. Poirier, "understand what they are going through and work with them to get them back on the right track, it makes a difference in their lives. It takes a lot of courage, tenacity and perseverance because there is so much negativity, and results are not immediately obvious. And, if at the end of the day, we can turn them into good, law-abiding citizens, then we have really made a difference and contributed to everyone's safety."

Retirement Looks Exciting

With the satisfied feeling of a job well done, Simonne Poirier is adjusting to retirement and already has clear plans. The mother of three children, and grandmother of three, Ms. Poirier is getting set to travel with her husband and spend more time with her family. She also wants to earn a motorcycle licence, and spend time fishing, hunting and camping. "I am leaving, but I will always be there, if need be. I am proud of our correctional system. It has a lot of tools to offer those who want to make a difference in offenders' lives and, at the same time, contribute to public safety." ♦

Environmental Safety

The Need to Establish a Vast Protection Perimeter

BY **Paul Provost**, M.Sc., National Coordinator, Environmental Protection Programs

Whether we talk about protecting the environment, conserving natural resources, preserving environmental quality, or managing sustainable development, the common denominator remains the same: we must ensure environmental safety for current and future generations. With the recent explosion of environmental phenomena such as climate change, natural disasters, smog and waterway pollution, people are becoming acutely aware of the fact that we are highly dependent on the natural environment. Building on this realization, the time has come to strengthen our delicate, but neglected — even abandoned — relationship with nature. Over time, environmental safety will become more rooted in many public and private organizations in Canada and abroad. Through a growing dedication to this issue, staff at the Correctional Service of Canada (CSC) are already making a contribution to environmental safety.

Pillars of Action

Most people associate penal institutions with images of fences, high walls, bars, and heightened security and supervision. Others associate them with rehabilitation, personal learning and professional development programs, based on the expectation that human beings will change for the better. For environmentalists, a penitentiary is a microcosm of an urban centre, which inevitably consumes natural resources (energy, water and material) and generates refuse in the forms of gaseous, liquid and solid waste. Aware of this ecological reality, their main concern focuses on minimizing environmental repercussions. Whether they are regional environmental coordinators, health/safety/environmental officers, plant maintenance chiefs, technical supervisors or managers/directors at various levels, the work of CSC's environmental professionals interfaces with many disciplines and functions, and includes an array of responsibilities, such as the following:

- tracking environmental compliance (legislation, regulations, directives);
- implementing the Sustainable Development Strategy (SDS 1997, 2000, 2003, 2006);
- maintaining the Environmental Management System (EMS);
- measuring and conserving energy and water;
- responding to environmental emergencies;
- managing halocarbons (CFCs, HCFCs, HFCs);
- controlling hazardous materials and managing hazardous waste;
- managing wastewater treatment systems operated by CSC;
- measuring and managing solid waste (recycling and composting programs);
- monitoring petroleum storage tanks; and
- managing drinking water quality.

Commitment — A Measure of Success?

Since the 1990s, CSC has generated consistent achievements on this front, culminating in the emergence of a corporate culture focused on environmental safety in the above-mentioned areas. However, as with other CSC functions, we do not have unlimited resources, and this reminds us that, in spite of goodwill and commitment, the pace of progress often seems to be insufficient. We are confident that the recent implementation of environmental accountability structures at all levels of CSC will produce more tangible results. In fact, with the publication of the next SDS (December 2006), the accomplishment of environmental targets will, more than ever, be dependent on greater participation by staff at all levels of the organization.

Everyone should be concerned about environmental safety, both at work and at home. With a wide range of signs indicating that natural mechanisms to reduce ecosystem pollution are being depleted, let us ask ourselves seriously: How much longer can we allow ourselves to fall behind? If we truly believe in the ability of human beings to change for the better, the ultimate proof in the eyes of environmentalists is the solid establishment and maintenance of an environmental protection perimeter. It is no longer time for debate, but rather for action — actions that are incorporated into the way we live, so that our behaviours are always marked by respect for our environment and its safety.

For more information on CSC's environmental policies, visit the following Web site: http://infonet/tsb/env_policy_e.shtml. ♦

ENTRE NOUS

DÉCEMBRE 2006 VOLUME 31, N° 2

SÉCURITÉ ACCRUE

dans les établissements du SCC

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Table des matières

Entre Nous DÉCEMBRE 2006 VOLUME 31, N° 2

EN COUVERTURE

Un agent de correction surveille les mouvements des détenus grâce à de l'équipement à la fine pointe de la technologie qui permet à l'utilisateur de garder l'œil sur plusieurs lieux en même temps. Ceci représente un exemple des méthodes de sécurité statique que le SCC utilise afin d'assurer que ses établissements demeurent sûrs et sécuritaires. Plus important encore est l'interaction positive, au quotidien, entre le personnel et les délinquants – qui est la sécurité dynamique – qui brise les barrières de communication et crée une atmosphère propice à la confiance et à la réhabilitation.

Convention de la poste-publication No : 40063960
Retourner toute correspondance canadienne ne pouvant être livrée au :
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

MANCHETTES

Éditorial du commissaire 3

Une longueur d'avance sur le crime organisé 4

Une expertise particulière pour une sécurité maximale 6

Les niveaux de sécurité et leur interprétation 10

Pour un milieu carcéral sans drogue 11

Défendre la frontière électronique 14

Simonne Poirier : Trente ans de contribution à la sécurité publique 17

La nécessité d'établir un vaste périmètre de protection 18

Le magazine ***Entre* Nous** est publié par le Secteur des communications et de l'engagement des citoyens du Service correctionnel du Canada.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro ne reflètent pas nécessairement les opinions du commissaire.

Commissaire adjointe, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens
Lisa Hardey

Rédactrice en chef
Daniela Rusu

Production
Martin Bélanger

Rédaction, révision anglaise et photographie
Bill Rankin

Rédaction, révision française et anglaise
Djamila Amellal

Rédaction anglaise
Graham Chartier

Renseignements
Josée Deschambault

Traduction
Bureau de la traduction

Conception graphique
Accurate Design & Communication Inc.

Comité de rédaction

Nadine Archambault
Cathy Barnes
Julie Fournier-Elrefaie
Christina Guest
Ellen Henderson
Raymond Labelle
Jim Laplante
Ginette Leclerc
Suzanne Leclerc
Marty Maltby
Julie McGregor
Shereen Benzvy Miller
Sandra Mulineux
Lucie Poliquin
Mary Beth Pongrac
Bill Staubi
Lisa Watson

Collaborateurs
Paul Provost

Les articles peuvent être reproduits entièrement, avec la permission du Service correctionnel du Canada, en précisant leur source.

L'équipe d'***Entre* Nous** serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

***Entre* Nous/*Let's* Talk**
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone : 613-995-5364
Télécopieur : 613-947-1184
Site : www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada Décembre 2006

Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

La sécurité accrue du personnel et des délinquants dans nos établissements

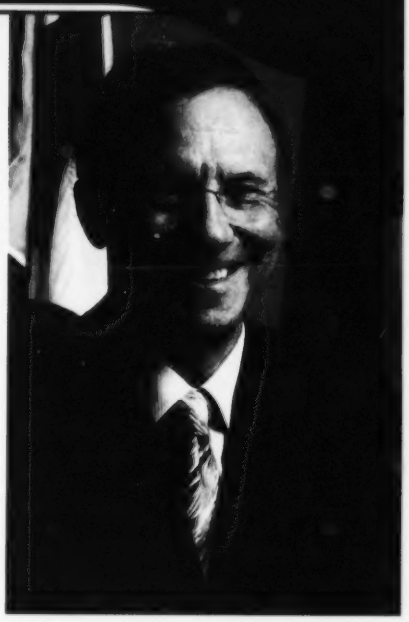

À l'échelle du pays, les employés du Service correctionnel du Canada (SCC) ont abordé l'automne 2006 déterminés à atteindre notre objectif commun de produire les résultats escomptés, en rapport avec nos cinq priorités stratégiques pour 2006-2007. L'importance accordée à ces priorités constitue une réaction nécessaire aux changements rapides que nous observons dans le profil des délinquants sous responsabilité fédérale admis dans nos établissements. Nous accueillons, par exemple, de plus en plus de délinquants ayant des antécédents de violence et de comportements criminels violents, des récidivistes, des délinquants liés à des gangs ou à d'autres groupes criminalisés et des délinquants classés dès leur admission au niveau de sécurité maximale. Ce numéro d'***Entre* Nous** explore les mesures que nous prenons pour améliorer les résultats par rapport à une de nos grandes priorités, soit d'accroître la sécurité des employés et des délinquants dans nos établissements au moyen de stratégies et de programmes spécialisés.

Vous trouverez, notamment, dans ce numéro, un article sur l'utilisation, par nos agents de renseignements de sécurité, de stratégies d'identification, de surveillance et de sécurité dynamique pour contrer les menaces que présentent les détenus liés au milieu du crime organisé. Nous avons également élaboré des programmes spécialisés ciblant la résistance de ces derniers à changer leur comportement antisocial.

Dans un autre article, sur l'Unité spéciale de détention (USD), vous découvrirez les moyens qu'utilisent les employés du SCC pour gérer les délinquants au comportement le plus perturbateur. Dans l'USD, les détenus participent à des programmes intensifs visant à modifier leur comportement violent et à favoriser leur retour rapide et en toute sécurité dans la population carcérale générale.

L'article *Pour un milieu carcéral sans drogue* porte sur les défis de la toxicomanie, problème que présentent 80 % des délinquants avant même leur admission dans nos établissements. Dans le cadre de notre lutte contre les drogues – qui inclut les efforts pour empêcher leur introduction dans nos établissements – nous mettons au point des méthodes de traitement de la toxicomanie fondées sur la recherche et de calibre mondial pour endiguer la demande de ces substances nuisibles.

Bien sûr, nous ne sommes pas confrontés uniquement à des menaces physiques. Les tentatives fréquentes de violation de la sécurité électronique, tant de l'intérieur des établissements que de sources externes sur Internet, obligent notre personnel des Services de gestion de l'information à faire preuve jour et nuit d'une vigilance constante pour protéger les réseaux du SCC contre ces attaques.

J'ose espérer que la lecture de ce numéro d'***Entre* Nous** vous aidera à comprendre le rôle clé que les employés du SCC jouent pour renforcer la sécurité dans nos établissements et ainsi accroître la contribution du SCC à la sécurité publique. Bien que cette persévérance et cette application au travail dans une entreprise à caractère opérationnel soient toujours un défi et souvent peu appréciées, nous devons continuer à mesurer les progrès par rapport à notre plan d'activités pour nous assurer de demeurer fidèles à notre objectif de produire les meilleurs résultats possible sur le plan de la sécurité publique.

Le prochain numéro d'***Entre* Nous** portera sur une autre de nos grandes priorités, soit la transition en toute sécurité des délinquants dans la collectivité. ♦

Keith Coulter
Commissaire
Service correctionnel du Canada

Une longueur d'avance sur le crime organisé

Les spécialistes vous diront que le crime organisé n'est pas associé à un pays particulier ni à une culture particulière; il s'agit d'une culture unique, d'un mode de vie régi par l'appât du gain et du pouvoir, deux désirs qui ne tiennent pas compte des frontières sociologiques ou ethniques. Aujourd'hui, un réseau extrêmement complexe d'organisations criminelles exerce son activité au Canada; il est formé des gangs traditionnels, des gangs de l'Europe de l'Est, des gangs asiatiques, des gangs autochtones, des gangs de motards criminalisés, des cartels colombiens et d'autres groupes ayant des liens commerciaux avec des organisations réparties à la grandeur de la planète. Le crime organisé n'est pas un phénomène nouveau au Canada, mais sa complexité et son niveau de perfectionnement ont énormément augmenté au cours des deux dernières décennies.

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Bill Rankin

La sécurité dynamique demeure une des clés de la gestion pour contrer le crime organisé dans les établissements du SCC.

Un prix élevé à payer

Les citoyens ordinaires peuvent hausser les épaules, croyant qu'ils ne sont pas touchés par le crime organisé tant et aussi longtemps qu'ils ne se sentent pas directement menacés ou qu'ils ne sont pas accidentellement impliqués dans un échange de coups feu entre des gangs de rue rivaux. Le directeur de la Division de la sécurité préventive et du renseignement de sécurité du SCC vous dira toutefois que les faits prouvent le contraire.

« Le crime organisé se manifeste de trois façons différentes. Les victimes poignardées, les fusillades au volant d'une voiture, les règlements de comptes entre bandes rivales, les vendeurs de drogue à la sauvette et la prostitution qui envahit les quartiers respectables, sont autant d'exemples visibles du premier niveau du crime organisé. Ces activités illégales suscitent de fortes réactions dans la collectivité; les citoyens craignent en effet que les autorités n'arrivent plus à maîtriser la situation. Le deuxième niveau concerne les profits *cachés* que réalisent les organisations criminelles et la façon dont cet argent mal acquis est dissimulé au moyen de techniques de blanchiment d'argent qui nuisent à l'économie canadienne. Enfin, le troisième niveau, qui s'avère le plus troublant, est le réinvestissement de l'argent blanchi dans des entreprises légitimes, ce qui permet aux criminels d'acquérir encore plus de pouvoir, de faire encore plus de profits et de s'insérer dans la société sous l'apparence d'honnêtes citoyens. »

De nombreuses organisations criminelles ont connu une expansion rapide au cours des vingt dernières années en se transformant en entreprises d'envergure mondiale et en tentant de persuader les médias et le public qu'elles n'ont pas changé depuis les années 70 et 80. Mais chaque Canadien ou Canadienne – de la mère de banlieue au courtier de la grande ville – paie cher cette croissance, non seulement à cause de la criminalité qui y est associée, mais aussi à cause des ravages des drogues illicites sur la santé, l'augmentation des activités frauduleuses, la hausse des primes d'assurance, pour ne donner que ces exemples.

Une menace permanente

Les organisations criminelles attachent une grande importance au caractère secret de leurs activités : la visibilité compromet leur existence même. Le gros de leurs opérations se déroule donc dans la clandestinité, et tout indice découvert est précieux et doit être analysé. Quand des membres de gang sont condamnés et incarcérés dans un établissement fédéral, le personnel de première ligne a l'occasion unique de surveiller leurs activités et interactions, de comprendre de quelle façon ils fonctionnent et de communiquer leurs conclusions à leurs partenaires des organismes d'application de la loi. Il s'agit d'une activité vitale parce que les organisations criminelles constituent non seulement une grave menace permanente pour la collectivité, mais elles compromettent également la sécurité des établissements du SCC.

Les membres de gangs incarcérés qui, selon les estimations de la Direction de la recherche du SCC, forment approximativement 14 % de la population carcérale fédérale totale à l'admission, tentent de continuer à exercer leurs activités illicites en prison et de maintenir les liens qu'ils ont établis avec le monde extérieur. Habituellement, ils saisissent toutes les occasions susceptibles de leur donner les moyens d'atteindre leurs objectifs, en ayant recours à la violence et à l'intimidation. Ils essaient d'entraver les efforts de réadaptation des autres détenus, de dissuader les autres membres de leurs gangs de rompre leurs liens avec l'organisation, et d'amener, par l'intimidation, les détenus non affiliés à adopter leurs priorités. Les liens entre ces délinquants, la violence et la drogue dans les établissements correctionnels fédéraux sont indiscutables et omniprésents.

Des stratégies efficaces en première ligne

Que fait le personnel du SCC pour lutter contre cette menace ? Quelles stratégies met-il en œuvre pour contrer les effets, souvent subtils, que la présence de membres d'un gang peut produire dans tout un établissement ? Il doit d'abord et avant tout identifier les membres du crime organisé le plus tôt possible dans le cadre du processus correctionnel, idéalement à l'étape de la détention provisoire, avant qu'ils ne franchissent les portes d'un établissement fédéral.

Une fois que les membres d'un gang sont sous la garde du SCC, les intervenants de première ligne font appel à des stratégies multidisciplinaires fondées sur des principes reconnus et validés par la recherche, pour avoir une longueur d'avance sur ces délinquants. La façon dont un membre du personnel réagit face à un membre de gang dépend dans

une large mesure de l'individu et de la situation : il doit le surveiller attentivement, recueillir des renseignements et, le cas échéant, se servir de ces renseignements devant les tribunaux si des accusations d'activités illégales sont portées. Les membres des gangs commencent à se rendre compte qu'il *n'est pas* dans leur intérêt d'essayer de rester des membres actifs pendant leur incarcération.

Le personnel affecté à la sécurité s'efforce de distinguer les membres de gang en règle des associés, des hangers-on ou de ceux qui prétendent être membres, mais qui ne le sont pas. Il s'agit d'une tâche souvent difficile, car les membres de gang avisés ont tendance à se faire discrets en prison et à se fondre dans la population régulière. Leurs ordres sont transmis verbalement, et il n'existe pas de liens directs entre eux et les « exécutants »; leurs activités sont protégées par le mur du silence. Il est donc extrêmement difficile pour le personnel de sécurité de recueillir des renseignements recevables en preuve concernant les activités illégales de ce type de délinquants. Certains autres détenus viennent aussi compliquer la situation, par exemple, des non-membres assez naïfs pour croire qu'ils peuvent obtenir une certaine forme de reconnaissance ou de protection en prétendant appartenir à un gang particulier. Le personnel du SCC doit être en mesure d'identifier correctement les véritables membres de gang.

La coopération et la communication

Les agents du renseignement de sécurité (ARS), en poste dans tous les établissements, jouent un rôle déterminant. « Au cours des dernières années, notre rôle est devenu de plus en plus stratégique », explique un surveillant du renseignement de sécurité. « Les ARS suivent une formation approfondie sur la gestion des gangs et ils font connaître leurs pratiques exemplaires à d'autres organismes d'application de la loi comme le Service canadien du renseignement de sécurité, qui protège nos intérêts en matière de sécurité nationale », ajoute-t-il.

Tous les jours, les ARS du pays se plongent dans la vie de l'établissement pour recueillir des renseignements et les communiquer à leurs partenaires des organismes d'application de la loi et, surtout, aux agents de correction qui, tous les jours, patrouillent les rangées, interagissent avec les détenus et gardent les oreilles et les yeux bien ouverts.

« Les agents de correction ont vraiment le tour de parler à ces gars-là, souligne un ARS, ils sont très habiles pour deviner l'état d'esprit d'un détenu et savoir s'il essaie de leur mentir ou de leur raconter des demi-vérités ou, encore, pour déterminer si les renseignements qu'il leur fournit sont véridiques. Grâce à leur formation, ils savent qu'il y a souvent une stratégie derrière le comportement des membres de gang. Alors, ils les surveillent très attentivement. Je serais incapable de faire mon travail sans les agents de correction. Je suis seul et ils sont très nombreux ».

Les agents de correction consignent les indices indispensables qu'ils recueillent dès qu'ils en prennent connaissance. Ils rédigent des rapports et les renseignements circulent sur le plan tant horizontal que vertical; les coordonnateurs régionaux du renseignement de sécurité les transmettent à une unité nationale centralisée du renseignement, qui les communique à son tour à d'autres organismes d'application de la loi, puis le processus recommence dans le sens inverse. Il s'agit d'un processus qui s'autoalimente continuellement et qui est d'une aide précieuse pour les décideurs. Au début, c'est un peu comme les pièces d'un casse-tête qui finissent par s'imbriquer les unes dans les autres et qui permettent d'établir des schèmes de comportement et des associations.

En 2004, le SCC a lancé le Réseau protégé de renseignements de sécurité (RPRS) dans les établissements à sécurité maximale à la grandeur du pays; il s'agit d'un réseau sécurisé permettant d'enregistrer et de communiquer des renseignements protégés C et même des renseignements secrets sur les gangs, les activités douteuses et illégales qui se produisent dans les établissements du SCC et dans la collectivité ainsi que sur les menaces à la sécurité du personnel, d'autres délinquants et du public. Le réseau permet de réagir rapidement aux menaces à la sécurité en améliorant la capacité des ARS et de leurs homologues dans la collectivité de recueillir, d'analyser et de diffuser une plus grande quantité de renseignements de sécurité.

Les Services de gestion de l'information sont en train d'établir la connexion entre les établissements à sécurité minimale et le RPRS; l'an prochain la connexion sera établie avec la collectivité grâce à un autre réseau protégé appelé Réseau des communications sécurisées. Cette mesure permettra au SCC d'échanger en toute sécurité des renseignements avec ses partenaires du secteur de l'application de la loi, y compris la GRC, la Commission nationale des libérations conditionnelles et de nombreux autres organismes. Sur une plus vaste échelle, le réseau sera connecté au Centre d'évaluation intégrée des menaces, qui est en liaison avec des organismes du renseignement de l'étranger.

La participation de tout le personnel

La stratégie globale de lutte contre le crime organisé du SCC ne consiste pas uniquement à identifier les membres d'organisations criminelles et à les surveiller. Tout comme les autres détenus, les membres de gang doivent suivre un plan correctionnel qui comprend des programmes qui visent à s'attaquer aux causes profondes de leur comportement antisocial. Ces délinquants ont souvent besoin de suivre le Programme de prévention de la violence ainsi que des programmes de suivi dans la collectivité quand ils sont en liberté d'office. Ils pourront bientôt participer au nouveau programme « Alternatives, Attitudes et Fréquentations », qui porte sur la pression exercée par les pairs, le style de vie antisocial et les problèmes de maîtrise de soi. Ce programme sera mis à l'essai cet hiver et mis en œuvre dans la collectivité et les établissements en juin 2007.

Tous les employés jouent un rôle crucial dans la lutte contre le crime organisé. Nombre d'entre eux connaissent très bien le processus juridique d'identification d'un délinquant en tant que membre ou associé d'un gang. Ils savent si un détenu a été poursuivi en vertu des articles du *Code criminel* du Canada qui portent sur les organisations criminelles. En suivant la procédure appropriée, ils peuvent communiquer avec le Comité national du renseignement stratégique lorsqu'ils découvrent de nouveaux gangs ou de nouvelles activités de gang. Dans le cadre de leur travail quotidien, les membres du personnel expliquent clairement aux détenus que le fait d'être membre ou associé d'une organisation criminelle est considéré comme un important facteur de risque susceptible d'influer sur les recommandations de mise en liberté sous condition et sur d'autres décisions relatives à leur plan de libération. Et même si ces délinquants obtiennent une liberté conditionnelle, leur dossier – qui fait état de leur affiliation à un gang – les suit dans la collectivité. Il s'agit là de solides facteurs permettant d'inciter les détenus à mettre fin à leur appartenance à un gang.

Une nouvelle législation prometteuse

Les responsables des organismes d'application de la loi et les procureurs de la Couronne du Canada ont bon espoir que les nouvelles mesures anti-gang leur donneront encore plus de pouvoir contre les membres du crime organisé. À ce jour, les lois plus sévères ont permis d'imposer de plus lourdes peines d'emprisonnement aux membres des Hells Angels du Québec qui ont été condamnés pour gangstérisme. Cependant, il est encore extrêmement difficile pour les procureurs de la Couronne de prouver qu'un crime a été commis pour le bénéfice d'une organisation criminelle ou avec son aide.

La police et les procureurs sont constamment en train de mettre au point de nouvelles stratégies pour les déstabiliser ou pour paralyser leurs activités criminelles et leur rendre la vie difficile. Les organismes d'application de la loi exercent de fortes pressions pour que des peines plus lourdes soient imposées aux criminels qui s'attaquent aux membres les plus vulnérables de la société canadienne et qui détruisent la vie de ces personnes en commettant des crimes avec ou sans violence. Au fur et à mesure que leurs cas seront jugés par les tribunaux, de nouveaux précédents seront créés, et le SCC sera sans doute appelé à prendre en charge un nombre croissant de délinquants de ce genre.

Entre temps, le SCC, qui est évidemment très conscient du véritable danger que représente le crime organisé, déploie tous les efforts nécessaires pour en contrecarrer les effets à la fois dans les établissements et dans la collectivité. La lutte contre la criminalité à l'échelle planétaire nécessite la collaboration de tous les organismes d'application de la loi, mais aussi celle des citoyens de tous les pays. ♦

L'UNITÉ SPÉCIALE DE DÉTENTION

UNE EXPERTISE PARTICULIÈRE POUR UNE SÉCURITÉ MAXIMALE

Le Service correctionnel du Canada (SCC) travaille à relever les défis du futur liés au profil changeant des délinquants sous sa responsabilité, et la sécurité des délinquants dans les établissements ainsi que la sécurité du personnel représentent une de ses grandes priorités. Qu'il s'agisse d'infrastructure, d'équipement ou de programmes, le SCC continue d'apporter les modifications nécessaires pour assurer un niveau essentiel de sécurité et de sûreté dans les établissements.

*L'Unité spéciale de détention (USD) du Centre régional de réception de la région du Québec est un exemple d'environnement où la sécurité prend tout son sens. L'équipe d'***Entre Nous** *a rencontré sur les lieux le gestionnaire de l'unité, M. Serge Brouillette, qui parle ouvertement de l'environnement, du travail qui s'y effectue au quotidien et de la grande responsabilité liée à la sécurité dans cette unité nationale qui dessert tous les établissements à sécurité maximale du Canada.*

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : Bill Rankin

Debout devant l'entrée de l'unité, M. Brouillette se prépare à effectuer sa tournée. « Le transfert de délinquants à l'USD est une mesure d'exception et de dernier recours, destinée à héberger les détenus qui ne peuvent, pour des raisons de sécurité, intégrer un pénitencier à sécurité maximale. Ce sont les détenus les plus violents du fait qu'ils se sont montrés dangereux pour d'autres détenus ou le personnel à un moment donné. La mission de notre unité dans un premier temps est de fournir l'encadrement nécessaire à l'arrêt d'agir et assurer par la même occasion la sécurité du personnel et du détenu. Puis, par la suite, préparer les détenus, dans le plus court délai possible, à réintégrer un établissement à sécurité maximale grâce à une kyrielle de programmes axés sur les comportements violents. »

« Je sais toujours à quelle heure je rentre au travail le matin », déclare avec un grand sourire M. Serge Brouillette, « mais je ne sais jamais à quelle heure je quitterai les lieux en fin de journée. Je quitte lorsque le travail à faire est fait. » Le gestionnaire de l'unité est fier que, grâce à la diligence de son équipe, aucun accident majeur n'a eu lieu au cours des neuf derniers mois.

Alerte et prêt pour les défis

Alors qu'on suit au pas notre guide dans cet intérieur plutôt obscur, un bruit infernal vient soudain secouer l'atmosphère calme du moment et la conversation prend fin brusquement. L'espace d'une seconde, tout se fige. M. Brouillette, en expert fort de ses 27 ans au service du SCC, est tout alerte. D'un seul coup d'œil, il scrute l'environnement immédiat. Son regard se tourne vers deux agents de correction (AC) devant un plexiglas. Il s'approche d'eux, pose rapidement une ou deux questions : un détenu, torse nu, debout derrière le plexiglas, vient d'asséner un coup de poing violent sur le mur, se plaignant de la température intolérable dans sa cellule. M. Brouillette échange quelques mots avec le détenu. Il s'approche d'un

des AC et lui suggère l'alternative de la cour de la rangée comme solution provisoire jusqu'à ce que la génératrice tombée en panne durant la matinée soit réparée. Puis, il se tourne vers nous, s'excuse et ajoute : « On ne sait jamais quand quelque chose va arriver. Et quand ça arrive, il faut être prêt. »

Les lieux et la population

« La sécurité dynamique est au cœur du plan de l'unité, précise M. Brouillette. L'unité a la forme d'une étoile, avec, au centre, le poste de contrôle. C'est un environnement qui peut paraître austère pour quelqu'un de l'extérieur; cependant c'est une unité avec un horaire d'activité qui s'apparente aux établissements réguliers mais avec un contrôle accru lors des déplacements. »

Construite en 1984, l'USD peut accommoder près de 90 détenus dans ses cellules. Celles-ci sont réparties par pavillons et rangées. Il existe dans l'unité 5 pavillons comprenant chacun deux rangées. Chaque rangée héberge 9 détenus et dispose d'une salle commune et d'une cour. Les pavillons sont organisés par population; on compte entre autres, le pavillon de l'évaluation, le pavillon de la ségrégation et celui de la protection. La cellule 100, réservée aux détenus qui traversent des périodes de crise, fait aussi partie des lieux.

L'information liée aux détenus de l'unité est toujours indiquée sur un tableau mis à jour au quotidien. Le contact avec le personnel est réduit au minimum et c'est pour cela que les couloirs sont séparés en deux : la partie où circule le personnel et l'autre utilisée pour le transfert des détenus. Plus de 50 caméras sont installées un peu partout pour une surveillance visuelle complète des lieux.

Le système du sas unique à l'USD

Que ce soit pour une visite personnelle, pour suivre un cours, participer à une entrevue ou pour un transfert, les détenus doivent absolument transiter par une aire : le sas. « L'USD, précise M. Brouillette, est basée sur le système de sas, qui est une aire sécurisée où le personnel correctionnel s'assure, à la sortie comme au retour du détenu, que ce dernier est menotté et fouillé par palpation et avec le détecteur de métal. Ce système permet aussi de contrôler les mouvements des détenus qui s'effectuent un à un et de protéger le personnel et les détenus.

Le séjour à l'USD

L'USD héberge actuellement près de 71 détenus dont la moyenne d'âge est 34 ans, même si certains n'en ont que 21. La plupart arrivent d'un établissement à sécurité maximale. Les détenus sont transférés à la suite d'un incident grave ou d'une série d'événements qui en font des détenus non gérables là où ils sont. Le sous-commissaire régional de la région d'où le détenu origine autorise le transfert à l'USD pour des fins d'évaluation. Un comité national présidé par le sous-commissaire principal et composé de tous les directeurs d'établissements à sécurité maximale évalue les détenus de l'unité tous les quatre mois afin de quantifier leur progrès. Le détenu est alors transféré ou maintenu si on estime qu'il n'a pas progressé. On établit un plan correctionnel pour le détenu, où on inscrit les programmes à suivre. En moyenne, les détenus séjournent près d'un an à l'USD.

Comment demeurer au-dessus des tensions

Selon le gestionnaire de l'USD, les détenus peuvent agresser le personnel et s'agresser mutuellement pour des raisons variées. La vigilance est donc vitale dans ce milieu et les apparences peuvent être trompeuses. « Lorsque quelque chose arrive, on ne saute pas aux conclusions tout de suite, tient à préciser M. Brouillette. Afin de pouvoir toujours rester au-dessus des tensions et de maîtriser la situation, il faut toujours

Un détenu énervé derrière un plexiglas. Les AC répondent à ses questions. En même temps, ils essaient d'évaluer et de détecter si ce tapage n'est pas un piège ou une quelconque diversion qui risque de cacher une intention plus sérieuse.

Quand les détenus sont placés avec d'autres dans les rangées, c'est parce qu'ils sont compatibles et peuvent se retrouver dans les salles communes et la cour que l'on supervise à travers le plexiglas ou à partir de la passerelle.

se rappeler que les détenus s'adaptent à nos techniques. Alors, à chaque fois, on s'arrête, on évalue et on s'assure que toute situation n'est pas un piège pour le personnel. »

Placement et transfèrement de l'USD, des responsabilités nationales

Selon M^me^ Lee Redpath, conseillère principale auprès du sous-commissaire principal relativement à l'USD, la gestion de la population carcérale de l'USD est étroitement liée aux recommandations émises par le Comité consultatif national de l'USD présidé par le sous-commissaire principal (SCP), M. Head, appuyé des directeurs d'établissement à sécurité maximale qui en sont des membres. Les décisions finales relatives aux propositions de placement, de transfèrement ou de maintien en établissement sont rendues par M. Head. « Dans le cas de l'USD, il s'agit des détenus les plus difficiles, précise M^me^ Redpath, et même lorsque ces derniers ont fait des progrès, ils peuvent être incompatibles avec des délinquants dans d'autres établissements. Et lorsque vient le temps de les transférer, le Comité est là pour faciliter les choses. » Suite à la consultation et décision du SCP, l'USD dispose de 30 jours pour déplacer le détenu. « C'est en nous assurant que les détenus se trouvent dans l'endroit qui leur convient le mieux que nous contribuons à la sécurité de tous. »

Lee Redpath

Michèle Bourbonnais, AC II, travaille au centre de communication de la passerelle. Très fière de son nouvel équipement, elle précise, qu'en dehors des cellules, elle peut visualiser différents endroits de l'unité en même temps et surveiller de près les agissements et les mouvements des détenus dans les salles communes, les cours extérieures des rangées, les sas ou le périmètre de l'USD. Elle peut aussi effectuer des vues avec téléobjectif et rapprocher au maximum les visages des détenus impliqués dans des querelles, et fournir des preuves concrètes, au besoin, lors des audiences du tribunal disciplinaire ou lors de procès en cour de justice. Elle peut aussi, grâce à l'objectif zoom, s'assurer si une bagarre en est une vraie et non pas un piège tendu au personnel correctionnel. Si elle constate qu'il y a violence, elle dispose de sirènes stridentes pour avertir les détenus qu'ils sont repérés. Elle peut prendre le pouls des lieux en tout temps. Elle communique, et coordonne avec le personnel, les déplacements des détenus, à leur sortie et à leur rentrée.

La stratégie d'intervention basée sur la motivation (SIBM)

L'USD dispose de programmes variés qui aident les détenus à réaliser leur plan correctionnel. En 2003, M. Sébastien Girard, psychologue à l'administration centrale, et M^me^ Isabelle Bastien, chargée de projet à l'administration centrale, ont élaboré la Stratégie d'intervention basée sur la motivation, expressément pour les détenus de l'USD non motivés et à haut risque de récidive.

Cette intervention, offerte par les agents de libération conditionnelle à l'USD, contribue à augmenter le niveau de réceptivité au changement chez les délinquants. Elle les aide à identifier des comportements problématiques, à choisir les comportements qu'ils veulent changer et à se pencher sur les répercussions bonnes et mauvaises de leurs décisions, tout en leur permettant d'identifier leurs buts dans la vie. Selon M. Girard, les résultats obtenus sont prometteurs.

La formation continue, un outil de prévention

Monsieur Sylvain Mongrain, coordonnateur et formateur national, Division des programmes de réinsertion sociale à l'administration centrale, a participé, cette année, à l'élaboration de la formation continue des ALC dans les établissements et la collectivité. Cette année, un des deux ateliers prévus en formation porte sur la façon de faire face à la résistance chez les délinquants. « C'est une question de sécurité, précise-t-il, que d'outiller les ALC pour gérer la résistance chez les délinquants. Parmi les délinquants résistants, on retrouve un certain nombre qui sont plus susceptibles de récidiver et de recourir à la violence. »

Le programme de formation des nouvelles recrues du SCC est solide et s'améliore avec le temps et l'expérience. La sélection des recrues est stricte et la formation les prépare au travail au sein d'un établissement quel qu'en soit le niveau de sécurité. Les nouvelles recrues passent 11 semaines en formation théorique et pratique, et 2 semaines en stage, en établissement.

À gauche, Yves Malépart, directeur adjoint, Formation, Collège du personnel de la région du Québec et Mario Paré (à droite) un des 14 formateurs du Collège : « On enseigne aussi, précise M. Paré, le respect du détenu, le respect de l'agent de correction, et cela renforce la sécurité. En discutant, on minimise les problèmes et on réduit la tension. »

Yves Malépart, directeur adjoint, Formation, Collège du personnel de la région du Québec, précise que les recrues se recertifient selon les normes et des cours supplémentaires sur la sécurité personnelle sont organisés à la demande des pénitenciers. Il souligne qu'il y a continuité dans la préparation au travail de sécurité. Par choix personnel, et sur la recommandation du directeur d'établissement et des membres des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence (EPIU), les recrues peuvent devenir membres d'une EPIU.

> « C'est une question de sécurité que d'outiller les ALC pour gérer la résistance chez les délinquants. »
>
> Sylvain Mongrain

L'équipe d'experts et la sécurité dynamique

« Malgré tous les nouveaux aménagements et l'équipement dont nous disposons, précise M. Brouillette, la sécurité dynamique est essentielle. Les groupes distincts qui se forment au sein de la population carcérale existent aussi à l'USD. L'amalgame de différents groupes de population tels que les groupes criminalisés, les gangs de rue ou les groupes de protection au sein de la seule unité spéciale du Canada devient parfois très difficile à gérer. C'est grâce à l'expertise des membres de mon équipe multidisciplinaire que tout reste sous contrôle car elle a développé une expertise propre à l'USD. Les membres de l'équipe sont capables d'échanger avec les détenus et ils savent lorsque quelque chose se prépare. La sécurité dynamique, c'est cela. » ♦

Les mesures de sécurité à l'USD sont à la hauteur des risques. Par exemple, des plexiglas sont installés dans les salles d'entrevues, les salles de cours et à d'autres endroits afin de réduire au minimum le contact avec le personnel et de protéger ce dernier.

SÉCURITÉ ACCRUE

dans les établissements du SCC

LES NIVEAUX DE SÉCURITÉ
et leur interprétation

Avant d'obtenir leur cote de sécurité, les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis sont acheminés dans un centre régional d'évaluation initiale et sont hébergés dans une rangée spéciale réservée aux nouveaux venus. Durant l'évaluation – une procédure très complexe qui peut durer des mois – les détenus rencontrent de nombreux employés du Service correctionnel du Canada (SCC) : des agents de correction, des agents de libération conditionnelle et des travailleurs de la santé.

L'agent de libération conditionnelle élabore, pour chaque délinquant, un profil criminel et social, cerne les facteurs qui l'ont poussé à adopter un comportement criminel et qui pourraient l'amener à récidiver, et produit un plan correctionnel devant obligatoirement être suivi et qui est axé à la fois sur les risques et les besoins. Le plan est soigneusement surveillé et actualisé tout au long de la peine que purge le délinquant.

Le facteur principal qui détermine le niveau d'un délinquant est la sécurité : celle du public, celle du personnel du SCC et celle du délinquant.

LES PRINCIPAUX NIVEAUX DE SÉCURITÉ

Les établissements à sécurité minimale

- Le périmètre de ces établissements est défini, mais règle générale, il ne comporte ni mur ni clôture. Les agents de correction qui y travaillent ne sont pas armés, il n'y a ni tour de contrôle, ni barbelé, ni équipement électronique de surveillance.
- Il y a peu de restrictions quant aux déplacements, aux possibilités d'association et aux privilèges. Les détenus qui s'y trouvent ne sont pas violents et représentent un risque très limité pour la sécurité de la collectivité. Ils sont nombreux à prendre part à des programmes de placement à l'extérieur qui leur permettent d'occuper un emploi durant le jour.
- Les détenus incarcérés dans ces établissements démontrent qu'ils ont la volonté et la capacité d'entretenir de bons rapports avec les autres détenus, avec peu ou pas de surveillance.

Les établissements à sécurité moyenne

- Le périmètre de ces établissements est généralement constitué de clôtures à mailles losangées surmontées de barbelé. Bien que des armes puissent être gardées dans l'établissement, elles ne sont normalement pas déployées à l'intérieur du périmètre.
- Les délinquants incarcérés dans ces établissements constituent un risque pour la sécurité de la collectivité. Ils sont détenus dans un milieu qui favorise et évalue les comportements acceptables en société. On s'attend à ce qu'ils agissent de manière responsable, tout en étant soumis à une surveillance périodique et souvent directe et qu'ils participent aux programmes prévus dans leur plan correctionnel.
- Bon nombre de ces établissements disposent de centres de formation et de diverses installations d'enseignement et de traitement.

Les établissements à sécurité maximale

- Le périmètre de ces établissements est constitué de murs ou de clôtures de 20 pieds (6 mètres) de haut, de tours de contrôle situées à des endroits stratégiques et de systèmes électroniques détectant tous les déplacements à l'intérieur du périmètre.
- Les agents de correction postés dans les tours sont armés. Des caches d'armes verrouillées à l'intérieur des établissements sont également à la disposition des agents pour qu'ils puissent intervenir dans l'éventualité de troubles graves.
- Les différentes parties de ces établissements sont séparées par des grilles verrouillées, des clôtures et des murs. Les déplacements, les possibilités d'association et les privilèges des détenus sont soumis à des règlements rigoureux parce qu'ils représentent un risque élevé pour le personnel, les autres détenus et la collectivité.
- Les détenus incarcérés dans ces établissements doivent entretenir des rapports efficaces individuellement et en groupes fortement structurés, comme ceux formés dans le cadre des programmes d'enseignement, de traitement et de perfectionnement des compétences.
- Certains détenus sont logés dans des unités d'isolement, soit à cause de problèmes de comportement, soit parce qu'on craint que d'autres détenus ne leur causent du tort, généralement en raison des crimes qu'ils ont commis.

D'AUTRES NIVEAUX DE SÉCURITÉ

Les établissements à niveaux de sécurité multiples

- Les détenus aux prises avec de graves problèmes de santé mentale sont logés dans des établissements à niveaux de sécurité multiples, qui combinent les caractéristiques de deux ou trois des établissements décrits précédemment.

L'unité spéciale de détention

- Cette unité, qui assure le niveau de sécurité le plus élevé, est réservée au petit pourcentage de délinquants de sexe masculin considérés comme extrêmement violents et incapables de fonctionner sans danger dans les établissements à sécurité maximale. L'objectif de cette unité est de préparer les détenus, le plus rapidement possible, à réintégrer les établissements à sécurité maximale en les faisant participer à des programmes destinés à améliorer leur comportement et à atténuer les risques qu'ils présentent.

Les établissements pour femmes

- Il n'y a pas d'armes à feu à l'intérieur de ces établissements et de leur périmètre, lequel est formé de clôtures à mailles losangées surmontées de barbelé.
- Habituellement, les délinquantes sont hébergées dans des unités résidentielles pouvant compter de deux à quatre personnes. Leurs déplacements, les possibilités d'association et leurs privilèges sont adaptés de manière à ce qu'elles puissent participer aux programmes d'enseignement et de traitement offerts sur place.
- Les délinquantes qui ont de graves problèmes de comportement peuvent être confinées dans une unité de garde en milieu fermé de l'établissement.

Les installations pour délinquants autochtones

- On retrouve des détenus autochtones dans les établissements de tous les niveaux de sécurité. Leurs besoins particuliers sont pris en considération dans les unités résidentielles spéciales, où la culture et la spiritualité autochtones sont enseignées et pratiquées. Le Service correctionnel du Canada a par ailleurs mis sur pied huit pavillons de ressourcement un peu partout au pays pour répondre aux besoins des délinquants autochtones à qui a été attribuée une cote de sécurité minimale. Ces installations s'appuient sur les principes, la philosophie et l'enseignement du mode de vie autochtone. Des détenus non-autochtones, en petit nombre, peuvent être logés dans les pavillons de ressourcement s'ils sont prêts à participer aux mêmes programmes que les délinquants autochtones.

Les centres correctionnels communautaires

- Les centres correctionnels communautaires sont des installation fédérales qui hébergent des délinquants en liberté sous-condition. Le directeur du centre, les agents de libération conditionnelle et le personnel de soutien travaillent en équipe, souvent en coopération avec des partenaires de la collectivité, afin de surveiller et de fournir des programmes aux détenus. ♦

Pour un milieu carcéral sans drogue

Si on ne les confisque pas, les armes et l'alcool de fabrication artisanale peuvent mener à des affrontements violents. Le « moonshine » est un alcool artisanal distillé pur et raffiné dérivé de la « broue » (provenant de la fermentation d'à peu près n'importe quel aliment organique, même le ketchup) au moyen d'un appareil de distillerie rudimentaire confectionné à partir de tuyaux en cuivre et de fils électriques. La drogue, que ce soit la cocaïne, les médicaments sur ordonnance, la marijuana ou l'alcool de fabrication artisanale, constitue la cause principale de la violence dans les établissements correctionnels.

L'été s'est avéré chaud pour les équipes du renseignement de sécurité du Service correctionnel du Canada (SCC) partout au pays. Au Manitoba, l'Établissement Stony Mountain a saisi plus de drogue durant l'été qu'au cours du dernier exercice financier en entier. Cet établissement a notamment procédé à la plus grande saisie de son histoire – de la marijuana, de la morphine et de l'héroïne – évaluée, en établissement, à plus de 34 000 $. Une demi-douzaine de saisies se sont faites en une semaine en avril et en août. Grâce à des personnes alertes et à des stratégies efficaces, on a pu remettre à la GRC une quantité de drogues illicites et de médicaments représentant un total de plus de 120 000 $, et des accusations ont été portées contre bon nombre de détenus et de visiteurs. La direction de Stony Mountain attribue cette réussite récente à une approche axée sur le travail d'équipe et aux efforts assidus du personnel.

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : Bill Rankin

Ce coup de filet récent n'est qu'un exemple des efforts que le SCC déploie en vue d'empêcher l'entrée de drogues dans les établissements, un problème auquel font face les systèmes correctionnels du monde entier. Les drogues ont une incidence négative considérable sur l'efficacité des interventions correctionnelles; elles sont souvent la cause de comportements criminels violents, elles compromettent la réussite des programmes et contribuent à la propagation de maladies infectieuses. La détection des objets interdits, notamment des drogues, présente un défi de taille pour le personnel de sécurité, en partie en raison du nombre de personnes qui entrent et sortent des établissements chaque jour. Par exemple, un pénitencier moyen qui accueille 650 détenus reçoit environ 1 900 personnes chaque semaine (visiteurs, personnel, agents contractuels, personnes chargées des livraisons et délinquants). Pour arriver à déjouer le commerce de la drogue, les politiques, les stratégies et les procédures suivies par le personnel doivent être claires et faire l'objet d'une bonne coordination.

La Stratégie nationale antidrogue

Les stratégies du SCC prévoient l'application des mesures législatives actuelles de façon novatrice à l'égard des détenus et des visiteurs impliqués dans le trafic de la drogue; des fouilles minutieuses des détenus, des visiteurs et du personnel; des tests de dépistage au hasard chez les détenus et une collaboration avec la police et les procureurs de la Couronne afin que des sanctions sévères soient imposées à ceux qui transgressent la loi.

L'innovation fait partie de la solution

Au cours des dernières années, l'Établissement Stony Mountain et bon nombre d'autres pénitenciers du pays ont eu de sérieux problèmes de « colis volants », des colis de drogue lancés ou projetés par-dessus les murs et les clôtures des cours des établissements. Les détenus peuvent ensuite les ramasser et les distribuer aux autres détenus consommateurs.

« Le plan de lutte contre les lanceurs de colis, explique Christer McLauchlan, coordonnateur des fouilles à l'Établissement Stony Mountain, consistait à obtenir la collaboration des gens qui vivent à proximité de l'établissement. Ils pouvaient ainsi être les yeux et les oreilles du personnel de sécurité à l'extérieur de l'établissement. S'ils voyaient un étranger sur leur propriété, ils pouvaient immédiatement composer un numéro spécial et signaler toute activité suspecte à l'extérieur du périmètre. »

Monsieur McLauchlan a eu l'idée d'installer des panneaux affichant chacun une lettre de l'alphabet à divers endroits sur la clôture de l'établissement, de sorte qu'au moment du signalement, les gens puissent facilement situer avec précision l'activité suspecte et que du personnel de sécurité puisse y être dépêché.

« On a demandé à la collectivité de proposer des solutions, indique M. McLauchlan. Nous avons également enlevé le feuillage le long de notre périmètre, ajouté de l'équipement vidéo supplémentaire et augmenté la fréquence des patrouilles de sécurité. Ces mesures se sont révélées très efficaces pour empêcher les "lanceurs de colis" d'agir à partir des propriétés privées, et les pousser ainsi à se positionner sur le terrain de l'établissement, d'où ils pouvaient être repérés plus facilement. »

La sécurité : l'affaire de tous

« Nous ne devons pas oublier que la lutte contre le trafic de drogue est l'affaire de tout un chacun, précise Tim Van der Hoek, agent de renseignements de sécurité de l'Établissement Stony Mountain. Tout le monde doit mettre la main à la pâte. Nous ne réussissons pas grâce à *une* section ou à *une* personne, mais bien parce que tous les

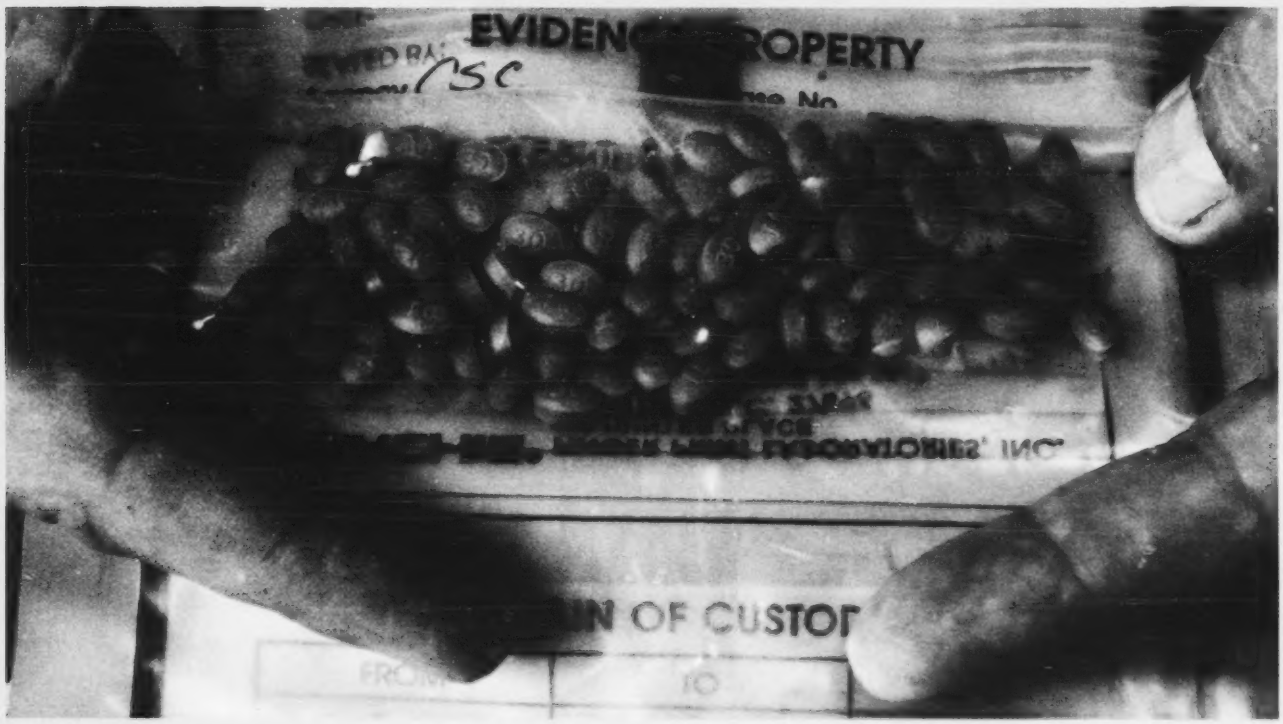

De la morphine confisquée lors d'une fouille de drogue en établissement.

En tant qu'outil de détection des substances dont la concentration se mesure en parties par milliard, le spectaculaire sens olfactif canin est la contribution de Dame Nature à la sécurité en établissement. Un chien entraîné peut détecter la plus petite trace d'un produit chimique précis, parfois à partir d'une distance considérable, et ce, même si l'odeur de ce produit est masquée par d'autres odeurs prononcées. Les chiens travaillent et vivent avec leur maître afin que se développe une étroite relation qui s'élève presque au niveau de la télépathie. Les signes les plus subtils émis par les chiens ont une signification précise pour un maître expérimenté. Les maîtres-chiens et leurs compagnons canins, les détecteurs ioniques, les détecteurs de métaux ainsi que d'autres méthodes de fouille moins discrètes sont essentiels au renforcement de la sécurité dans les établissements fédéraux.

membres de notre personnel font de la sécurité une priorité. Tout le monde participe, que ce soit l'agent de renseignements de sécurité, le coordonnateur des fouilles/maître chien, les agents de correction de première ligne, le personnel de soutien ou l'équipe de gestion. Nous travaillons plus fort que jamais en vue de former des alliances avec d'autres organismes de justice pénale, dont la GRC, le ministère de la Justice du Manitoba, le Service de police de Winnipeg et bien d'autres. »

Une autre stratégie efficace consiste à transmettre ce message au public. L'Établissement Stony Mountain et beaucoup d'autres établissements au pays ont pris l'initiative de diffuser dans les médias locaux des expériences de lutte contre la drogue. « Il s'est avéré que ces histoires contribuent à dissuader les personnes qui envisagent d'introduire de la drogue ou d'autres types d'objets interdits au pénitencier, explique M. Van der Hoek. Ils sont effrayés par ce qu'ils voient dans les bulletins de nouvelles. Maintenant, ils y réfléchissent bien avant de passer à l'action. »

S'attaquer au cœur du problème

Des études réalisées en Amérique du Nord et en Europe montrent que la vaste majorité des délinquants sont aux prises avec des problèmes d'alcool ou de drogue qui nécessitent des traitements. En fait, on peut affirmer qu'aucun autre facteur n'a autant d'effet sur le comportement criminel. Or, il est inutile d'essayer de freiner le trafic de la drogue si on ne tente pas également de limiter la demande qui est à l'origine de ce trafic. Les données de recherche démontrent constamment que le traitement de la toxicomanie chez les détenus entraîne la réduction de la demande de drogue et d'alcool ainsi qu'une baisse de l'activité criminelle. Les traitements et les interventions sont des facteurs essentiels du modèle de lutte au trafic de drogue, qui fait partie d'une approche équilibrée et intégrée.

L'évaluation des délinquants est essentielle

Dans les centres d'évaluation initiale du SCC, les nouveaux détenus font l'objet d'une évaluation visant à déterminer quels traitements correspondent à leurs problèmes. Il est important que les délinquants soient évalués le plus tôt possible afin de les orienter dans la bonne voie. Depuis quelques années, cet enjeu prend de plus en plus d'ampleur en raison du nombre croissant de détenus qui purgent des peines de moins de trois ans. On doit faire en sorte que les détenus soient évalués et traités avant que la plus grande partie de leur peine soit écoulée. Les délinquants peuvent suivre divers programmes de traitement : le programme Choix, le Programme intensif de traitement de la toxicomanie et le Programme prélibératoire pour toxicomanes.

De la force destructrice à la force constructive

Le programme de traitement d'entretien à la méthadone (TEM) du SCC est l'un des nombreux programmes de traitement de la toxicomanie qui ont fait leurs preuves. Mis sur pied en 1997, le TEM utilise une approche très efficace pour s'attaquer au problème de la toxicomanie opiacée. Allan Magnin, agent de programmes correctionnels au Pénitencier de la Saskatchewan qui travaille avec les détenus participant au TEM, explique que « les personnes qui n'ont jamais eu affaire à ce type de programme ont des idées préconçues ou fausses au sujet de la consommation de la méthadone, et la plus répandue est sans doute celle qui laisse entendre que le traitement à la méthadone est en quelque sorte une façon de « planer » gratuitement. Or, en réalité, la consommation de méthadone ne met personne dans un état d'euphorie; elle ne fait qu'atténuer les symptômes de l'état de manque et elle aide à réduire la consommation d'opiacés chez les toxicomanes. De plus, il s'avère moins coûteux d'offrir le TEM que d'assumer les coûts associés à la toxicomanie en milieu carcéral (notamment à la violence qui en découle) ou de traiter les personnes atteintes du sida ou de l'hépatite ».

Brian Mitchell, un condamné à perpétuité incarcéré au Pénitencier de la Saskatchewan qui a entrepris le TEM il y a un an, dit qu'il n'éprouve plus le besoin de prendre de la drogue et qu'il s'est également distancié de la sous-culture de violence associée à la consommation de drogue.

« Auparavant, je me sentais vite frustré, et quand je n'étais pas dans un état second, j'étais carrément en colère [...]. Je n'entrais en contact avec les autres détenus que pour acheter ou vendre de la drogue. Et pour m'en trouver, j'en ai bousculé et manipulé plus d'un ! »

« Aujourd'hui, je ne cherche plus à acheter ou à vendre de la drogue aux gens dans mon entourage. Je ne suis plus dans un climat de violence. J'occupe les fonctions de président du groupe des délinquants condamnés à perpétuité depuis le début de ma participation au programme à la méthadone. Mon évolution m'a amené à transformer la force destructrice que je représentais dans l'établissement en une force constructive. »

Une population complexe requiert de l'ingéniosité

Compte tenu de la diversité et de la complexité croissantes de la population carcérale (appartenance accrue aux gangs, taux plus élevé de détenus ayant des problèmes de santé mentale, taux de prévalence plus élevé du VIH/sida et de l'hépatite et population vieillissante), le SCC se penche actuellement sur de nouvelles façons de gérer les détenus sous sa garde, soit des personnes aux prises avec des problèmes sociaux et des problèmes de santé complexes et souvent interreliés. La toxicomanie n'est qu'un seul de ces problèmes. Il faut un personnel réellement dévoué et une combinaison de stratégies mettant en scène des spécialistes en traitement, en programmes, en soins de santé, en application de la loi, en éducation et en recherche pour concevoir des solutions complètes. ♦

Défendre la frontière électronique

Une clé USB est petite et facile à dissimuler, et pourtant, elle peut contenir jusqu'à 1 Go de données.

« Tout comme les populations de délinquants que nous gérons, la technologie évolue. Ces populations progressent dans la course à la technologie. Elles cherchent toujours à déjouer nos techniques de maintien de l'ordre aussi perfectionnées soient-elles. »

Par **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Bill Rankin

C'est Paul Urmson, commissaire adjoint par intérim de la région des Prairies, qui a prononcé ces paroles lors de la réunion annuelle d'une semaine du Comité national du matériel de sécurité, qui a eu lieu à Saskatoon en mai dernier. Le public comptait environ 70 spécialistes de toutes les régions du pays ainsi que leurs homologues provinciaux, qui ont tous à cœur la même chose : la sécurité des employés et des détenus dans les établissements correctionnels.

Il y avait aussi un salon professionnel où environ 40 fournisseurs et manufacturiers faisaient la promotion de l'équipement de sécurité dernier cri, dont la majeure partie est parfaitement adaptée aux besoins du milieu correctionnel. Les gestionnaires ont donc eu l'occasion de voir les toutes dernières nouveautés que le marché avait à offrir.

De leur côté, les employés ont eu l'occasion de faire des suggestions sur des objectifs communs en matière de sécurité, à court terme comme à long terme. Dans son discours, M. Urmson a souligné l'importance de l'engagement du SCC envers la sécurité publique et de la responsabilité qui est confiée de gérer une population carcérale en constante évolution, autant dans les établissements que dans la collectivité.

Garder une longueur d'avance

Beaucoup des questions sur lesquelles il a mis l'accent – notamment, les menaces électroniques à la sécurité – sont universelles : elles touchent presque toutes les organisations de justice pénale. Le monde entier dépend de plus en plus des ordinateurs et des dispositifs de stockage et de communication. Parallèlement, les criminels peuvent plus facilement utiliser ces technologies à des fins illégales, pour communiquer entre eux, pour faciliter le vol et l'extorsion et pour occulter des pièces à conviction ou de la contrebande.

Les types de dispositifs électroniques sont nombreux : ordinateurs centraux, assistants numériques de poche (p. ex. Blackberry), disquettes, disques compacts, puces électroniques miniatures, etc. Les données stockées sur ces médias (documents, fichiers audio, etc.) peuvent être effacées ou modifiées rapidement et beaucoup de ces dispositifs, comme les clés USB et les enregistreurs de frappe, sont faciles à dissimuler.

Afin de se tenir au fait de la technologie et de surveiller cette nouvelle génération de criminels modernes qui se servent des technologies établies et émergentes pour soutenir leurs activités illicites, les organismes d'application de la loi doivent disposer des dernières connaissances et de l'équipement de fine pointe.

Les gardiens au portail

Ted Reinhardt, directeur de la Sécurité des technologies de l'information (TI) au SCC, est un conseiller qui a des années d'expérience dans la lutte contre les menaces électroniques. M. Reinhardt et tous les employés du Service de gestion de l'information (SGI), chargés de protéger les réseaux du SCC contre les attaqueurs externes et parfois même internes, sont aux aguets en tout temps. La majeure partie de leur travail exigeant se fait en coulisses, permettant ainsi aux employés du SCC d'être parfaitement inconscients des menaces qui planent, jusqu'à ce qu'une attaque réussisse à pénétrer les défenses – bien que rarement – et à interférer avec leurs activités quotidiennes.

Le territoire sauvage

Les menaces externes proviennent principalement d'Internet, le territoire sauvage de notre ère, où les communications instantanées rendent insignifiante toute notion de distance ou de géographie. On peut tout aussi facilement livrer un assaut à partir de Tokyo que de Toronto.

« Quand on connecte son ordinateur à Internet, explique M. Reinhardt, il faut s'attendre à une attaque dans la *première minute*. »

« Inutile de se sentir visé, cependant, ajoute-t-il avec un sourire désabusé, la plupart de ces attaques sont automatiques et ne visent personne en particulier. »

Remettons les choses en perspective : en tout, le SCC reçoit chaque jour près de 100 000 messages électroniques provenant d'Internet, dont 60 000 sont du pourriel et environ 350 contiennent un virus. Un simple calcul permet de constater qu'en un an, ces chiffres prennent des proportions bouleversantes. Il s'agit effectivement d'un bombardement constant effectué par un ennemi qui ne dort jamais. En général, la Sécurité des TI pare très bien les attaques, mais à l'occasion, un virus réussit à percer le coupe-feu du SCC. La plupart des employés se rappelleront le ver Sasser qui, il y a deux ans, a causé un déni de service qui a perturbé le déroulement des opérations sans pour autant avoir accédé au réseau en tant que tel.

Cependant, certaines attaques sont plus que du vandalisme. Des pirates informatiques hautement compétents tentent d'accéder aux réseaux pour recueillir les renseignements de sécurité essentiels du SCC. Mais ce n'est pas seulement l'argent qui les intéresse. Ils veulent aussi se servir des ressources des ordinateurs : leurs disques durs, puissants processeurs et connections Internet. Ils prennent ainsi possession des ordinateurs et les transforment en « zombies » pour cracher des pourriels vendant des produits de toutes sortes, allant de vitamines au Viagra, ou encore, pour lancer des attaques contre d'autres ordinateurs branchés sur Internet. Plus le nombre d'ordinateurs utilisés par l'intrus est élevé, plus les organismes d'application de la loi ont du mal à déterminer d'où provient l'attaque. Si les intrus restent inconnus, ils ne peuvent être ni arrêtés, ni traduits en justice.

Certains spécialistes de l'escroquerie usent aussi d'un stratagème, appelé « hameçonnage », qui consiste à envoyer des courriels frauduleux à des particuliers. Pour ce faire, ils se font passer, entre autres, pour un banquier, et demandent aux employés de fournir leur nom et numéro de compte dans des écrans d'ouverture de session qui semblent authentiques, sous prétexte de résoudre des « problèmes urgents ».

La course contre la montre

Les vulnérabilités des logiciels utilisés par le SCC sont aussi un énorme casse-tête pour les responsables de la sécurité des TI. Quand ces derniers en détectent une, ils doivent y remédier au moyen d'une « rustine » – une mesure corrective sous forme d'une mise à jour – faute de quoi un pirate qui n'attendait que ça pourrait exploiter cette faiblesse pour semer la terreur.

Dès que la vulnérabilité est détectée, des avis sont envoyés, souvent par les manufacturiers, aux utilisateurs. C'est là que commence la course contre la montre. Les employés du SGI ont la tâche difficile de mettre la nouvelle rustine à l'essai pour en déterminer l'efficacité et de l'installer le plus rapidement possible sur les milliers de serveurs, ordinateurs de bureau et ordinateurs portatifs (souvent itinérants) du SCC avant que les problèmes ne commencent. Les employés s'engagent dans une réelle course contre la montre et travaillent parfois jour et nuit pour contrer la menace.

Les logiciels non autorisés

Selon M. Reinhardt, certains employés perturbent parfois le réseau sans le savoir quand ils tentent de télécharger des logiciels non autorisés sur leurs ordinateurs. « Je vais vous donner un exemple », explique-t-il. « Vous venez de recevoir un nouvel appareil photo numérique à Noël. Celui-ci est accompagné d'un petit logiciel permettant de verser les photos sur votre ordinateur. Ça n'a l'air de rien, mais ce logiciel peut causer de sérieux problèmes parce qu'il n'est pas compatible avec notre infrastructure de prestation de services essentiels; il pourrait faire entrave aux systèmes de réseau ou compromettre nos mécanismes de sécurité. Certains de ces petits logiciels fonctionnent comme des serveurs Web miniatures et tout d'un coup, sans le savoir, vous partagez non seulement vos photos du Père Noël, mais aussi tous vos documents confidentiels. »

La menace du jour

« La technologie progresse à une vitesse telle que des dispositifs qui étaient impensables il y a dix ans sont maintenant à la disposition du consommateur ordinaire. Qui aurait cru, il y a à peine cinq ans, que des millions de Canadiens auraient sur eux des téléphones cellulaires qui servent aussi d'appareils photo et de lecteurs mp3 ? »

« Il est si facile d'obtenir ces gadgets », ajoute M. Reinhardt. « Les dépliants insérés dans les journaux chaque semaine, je les appelle les revues de la "menace du jour". Les technologies émergentes sont si puissantes, mais si bon marché. Une des responsabilités des employés chargés de la sécurité des TI est de faire en sorte que ces dispositifs *n'entrent pas* en contact avec nos réseaux et restent à *l'extérieur* de nos établissements. »

La technologie à l'intérieur des établissements

On est préoccupé par la miniaturisation de la technologie dans les établissements du SCC. Il y a des appareils photo de la taille d'un doigt d'adulte et des radioémetteurs plus petits qu'un ongle. Ils sont difficiles à déceler.

Il existe un autre grave problème : l'empiètement des quartiers résidentiels sur le périmètre des établissements. La construction de nouvelles maisons est toujours accompagnée de l'établissement de services comme les points d'accès pour téléphones cellulaires et autres dispositifs sans fil, comme les Blackberry et les connexions Internet sans fil. Les ondes radio et micro-ondes, diffusées dans tous les sens, se propagent au delà des quartiers résidentiels, traversent les grillages et les murs et se rendent jusque dans les établissements du SCC. Un détenu qui a réussi à introduire illégalement un dispositif capable de capter ces signaux peut ainsi accéder aux réseaux sans fil locaux et communiquer avec le monde extérieur.

« Pour éviter que des dispositifs ne soient introduits illégalement, affirme M. Reinhardt, nous effectuons des fouilles personnelles et des balayages électroniques. Nous comptons aussi beaucoup sur la sensibilisation du personnel.

Un téléphone cellulaire peut être un récepteur puissant pour des fins d'accès à Internet.

C'est ce qu'il y a de plus efficace pour les employés responsables de la sécurité des TI. C'est grâce à une combinaison de sensibilisation, de surveillance et de contrôles techniques que nous pouvons maîtriser la situation. »

La sécurité informatique, ça concerne tout le monde

Monsieur Reinhardt encourage vivement tout le monde à en apprendre plus sur la sécurité informatique et à tenir compte des avertissements que le personnel du SGI envoie par courriel. Voici quelques consignes on ne peut plus simples que tous les employés devraient suivre pour protéger le réseau, ainsi qu'eux-mêmes :

- Choisissez des mots de passe robustes que vous ne divulguerez à personne.
- Verrouillez votre ordinateur quand vous quittez votre poste de travail, même si ce n'est que pour quelques minutes.
- Si vous avez un ordinateur portatif, veillez à ce que soient installés les dernières rustines et logiciels antivirus, soit en acceptant des mises à jour, soit en faisant régulièrement installer les rustines sur votre ordinateur portatif. Prenez soin aussi de ranger votre ordinateur portatif en lieu sûr quand vous ne vous en servez pas.
- Ne laissez pas traîner de copies papier sur l'imprimante après impression.
- N'installez pas de dispositifs personnels (p. ex. lecteurs mp3, iPods) sur votre ordinateur.
- Signalez tout incident présumé en matière de sécurité à votre gestionnaire.

En prenant soin de suivre ces consignes, les employés peuvent veiller à la sécurité des TI et faciliter la vie du personnel du SGI. Quand les réseaux sont sécuritaires, tout le monde est gagnant. ♦

Simonne Poirier
Trente ans de contribution à la sécurité publique

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Lorsque, en 1976, à l'âge de vingt-six ans, M^me^ Simonne Poirier se joint au Service correctionnel du Canada (SCC) comme secrétaire au Centre de formation de la région de l'Atlantique, elle est loin de se douter qu'une carrière exceptionnelle s'ouvre devant elle. Aujourd'hui, la directrice du Pénitencier de Dorchester, qui entame sa retraite, nous parle de son cheminement extraordinaire et de sa contribution à la sécurité publique.

« J'ai adoré ma carrière au SCC, déclare M^me^ Poirier. En 30 ans de service, je ne me suis jamais ennuyée ou voulu aller ailleurs. J'ai suivi ma passion pour les services correctionnels et c'est au Pénitencier de Dorchester où j'ai été directrice pendant quatorze mois qu'elle m'a menée. » Ses collègues de la région de l'Atlantique s'entendent pour dire que M^me^ Poirier a plus d'un atout en main, dont le courage, la détermination et la persévérance. « Simonne avait le potentiel pour réussir, souligne M^me^ Marena McLaughlin, ancienne sous-commissaire de la région de l'Atlantique. Elle avait l'appui de ses collègues et elle a fait le reste grâce à son ouverture d'esprit et à sa persévérance. »

L'appui qui mène loin

C'est dans les années 1980, alors que la promotion du retour aux études se fait auprès du personnel correctionnel, que le directeur du Pénitencier de Dorchester de l'époque, M. Eugène Niles, constatant l'intérêt et les capacités de M^me^ Poirier, l'encourage à poursuivre des études pour en apprendre davantage sur le domaine correctionnel. « Mon patron m'a encouragée à aller de l'avant, précise M^me^ Poirier. Cette confiance qu'il a démontrée à mon égard m'a poussée à déposer ma demande, qui a été acceptée. Je suis donc retournée aux études et j'ai obtenu un baccalauréat en gestion des affaires. » Selon M^me^ Poirier, cet appui qu'elle a trouvé auprès de ses gestionnaires et collègues a été vital. Après les études, elle reprend son travail au SCC où elle apporte une contribution précieuse aux secteurs des ressources humaines, des langues officielles et à bien d'autres à l'administration régionale.

De l'administration aux opérations

Monsieur Rémi Gobeil, sous-commissaire de la Région de l'Atlantique à l'époque, ne manque pas de remarquer la passion grandissante de M^me^ Poirier pour les services correctionnels et l'invite à se joindre au Secteur des Opérations. Elle accepte de relever le défi. Elle se souvient encore aujourd'hui de la rangée 9 de l'Établissement Springhill, en Nouvelle-Écosse, ainsi que de son travail auprès des délinquantes. « J'ai vraiment aimé mon travail auprès des femmes à l'Établissement Springhill. C'était toute une expérience. » En 1998, à la suite d'un concours, elle est nommée sous-directrice, puis directrice de l'Établissement Atlantique à Renous, un établissement à sécurité maximale.

La réussite passe par une équipe de gestion consolidée

Lorsqu'on demande à M^me^ Poirier ce qu'elle estime être sa contribution à la sécurité du personnel, des délinquants et du public, elle répond avec beaucoup de conviction : « La meilleure façon de contribuer à la sécurité est de veiller à ce que l'équipe de gestion soit solide et que tous travaillent ensemble pour atteindre le même objectif. Les consultations auprès des syndicats sont très importantes aussi. Le respect des autres, personnel comme détenus, est obligatoire. C'est pour cela, qu'ensemble, nous avions mis en place bien des initiatives qui ont permis d'assurer la sécurité et le bien-être de tous. »

La visibilité au cœur de la sécurité dynamique

Selon M^me^ Poirier, la consultation continue des membres de son équipe, des administrations régionale et nationale, des syndicats et des membres de la collectivité est importante. Cependant, elle considère la visibilité sur les lieux du travail comme essentielle. « En tant que directrice d'établissement, j'estime que je dois être visible pour le personnel et les délinquants. C'est important de circuler dans les couloirs, d'aller dans les unités, de parler au personnel et aux détenus et de garder le contact avec la personne qui rassemble les données sur la sécurité préventive. Il faut toujours prendre au sérieux l'information qui nous arrive, effectuer des vérifications puis agir. Quand on est présent, on a une meilleure compréhension de la réalité pour prendre les bonnes décisions. Je me souviens des émeutes de janvier 2000 à l'Établissement Atlantique. Nous avons pris la décision de fermer tout l'établissement à la suite de mes consultations avec le comité de gestion, le comité des détenus, l'équipe d'intervention en cas d'urgence, ainsi que bien d'autres personnes clés afin d'éviter des pertes de vie et de rétablir la sécurité dans l'établissement. »

Des partenariats précieux

Pour être en mesure de surmonter les difficultés, la création de partenariats avec divers organismes et la collectivité est une nécessité incontournable, estime M^me^ Poirier. « Nos partenariats avec la police, la GRC et les membres de la collectivité sont vitaux, précise-t-elle. Il faut consulter, rester à l'écoute des gens et coordonner nos efforts. La collectivité est un partenaire important pour notre succès et il faut la sensibiliser au processus de libération afin que les délinquants puissent réussir leur réintégration. »

Contribuer à la sécurité en faisant une différence dans la vie des délinquants

« Pouvoir être à l'écoute des délinquants, ajoute M^me^ Poirier, pouvoir comprendre ce qui leur arrive et travailler avec eux pour les ramener sur la bonne voie, c'est faire une différence dans leur vie. Il faut beaucoup de courage, de ténacité et de persévérance, car c'est un domaine où les résultats ne sont pas évidents tout de suite. Et si, en bout de ligne, on arrive à les transformer en bons citoyens respectueux des lois, on aura réellement fait une différence et contribué à la sécurité de tous. »

La retraite s'annonce palpitante

Avec le sentiment du devoir bien accompli, M^me^ Simonne Poirier se prépare à partir à la retraite et dispose déjà de plans clairs. Mère de trois enfants, grand-mère de trois petits-enfants, elle se prépare à voyager avec son mari et à passer plus de temps avec sa famille. Elle veut aussi obtenir un permis de conduire pour une moto, aller à la pêche et à la chasse, et faire du camping. « Je m'en vais, mais je serai toujours là au besoin. Je suis fière de notre système correctionnel. Il dispose de beaucoup d'outils pour ceux qui veulent faire une différence dans la vie des délinquants et contribuer en même temps à la sécurité publique. » ♦

La sécurité environnementale

La nécessité d'établir un vaste périmètre de protection

PAR **Paul Provost**, M. Sc., coordonnateur national, Programmes de protection de l'environnement

Que l'on parle de protection de l'environnement, de conservation des ressources naturelles, de préservation de la qualité environnementale ou de développement durable, le dénominateur commun demeure le même : il s'agit, en réalité, d'assurer une sécurité environnementale pour les générations actuelles et celles à venir. Devant la récente poussée des phénomènes environnementaux dont les changements climatiques, les catastrophes naturelles, le smog et la pollution des cours d'eau, les gens deviennent de plus en plus conscients du fait que nous sommes intimement dépendants de l'environnement, d'où l'importance de sécuriser cette relation relativement précaire, voir même, jadis, négligée. Ainsi, avec le temps, la sécurité environnementale s'enracine davantage au sein d'une multitude d'organisations tant publiques que privées, ici au pays comme ailleurs. Fort d'un personnel de plus en plus dédié à cette question, le Service correctionnel du Canada (SCC) apporte aussi sa contribution sociale à la sécurité environnementale.

Les piliers de l'action

La plupart des gens associent l'établissement carcéral à des images de clôtures, de hauts murs, de barreaux, à la sécurité et à la surveillance accrue. D'autres l'associent à des programmes de réadaptation et d'apprentissage personnel et professionnel, qui s'appuient sur la capacité de l'être humain de s'améliorer. Pour les environnementalistes, un pénitencier, c'est le microcosme d'un milieu urbain, qui inévitablement consomme des ressources naturelles (énergie, eau et matières) puis génère des rejets sous forme de déchets gazeux, liquides et solides. Pour ces derniers, le défi consiste alors à atténuer au maximum les répercussions environnementales.

Qu'ils soient coordonnateurs régionaux en environnement, agents en santé-sécurité/environnement, chefs des travaux et services d'entretien, surveillants techniques ou gestionnaires/directeurs à divers niveaux hiérarchiques, le travail des professionnels de l'environnement au SCC touche à de nombreuses disciplines et fonctions, et se traduit par des responsabilités telles que :

- le suivi de la conformité environnementale (lois, règlements, directives);
- la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable (SDD 1997, 2000, 2003, 2006);
- le maintien du Système de gestion environnementale (SGE);
- la mesure et la conservation de l'énergie et de l'eau;
- la réponse aux urgences environnementales;
- la gestion des halocarbures (CFC, HCFC, HFC);
- le contrôle des matières dangereuses et la gestion des déchets dangereux;
- la gestion des systèmes de traitement des eaux usées que le SCC exploite;
- la mesure et la gestion des déchets solides (programmes de recyclage et de compostage);
- la surveillance des réservoirs de produits pétroliers;
- la gestion de la qualité de l'eau potable.

L'engagement, gage de succès ?

Depuis les années 1990, les exemples de réalisations cohérentes avec l'émergence d'une culture organisationnelle de sécurité environnementale dans les domaines mentionnés ci-dessus, se retrouvent partout au SCC. Cependant, à l'instar d'autres fonctions du SCC, nous n'avons pas de ressources illimitées, et cela nous rappelle que malgré la meilleure volonté et les engagements, le rythme des progrès accomplis nous apparaît parfois insuffisant. Or, nous sommes confiants que pour accélérer le progrès dans le domaine, la récente mise en place de structures d'imputabilité environnementale et de responsabilisation à tous les échelons du SCC, produira dorénavant des résultats plus tangibles. En fait, avec la publication de la prochaine SDD (décembre 2006), la réalisation des cibles environnementales sera plus que jamais tributaire d'une plus grande participation du personnel à tous les niveaux de l'organisation.

Tout le monde devrait se sentir concerné par la sécurité environnementale, tant au travail qu'à la maison ! Certes, devant la panoplie de signes d'essoufflement des mécanismes naturels de dépollution des écosystèmes, il faut se demander sérieusement si nous pouvons encore nous permettre de perdre du terrain ? Si l'on croit vraiment en la capacité de l'être humain de changer en mieux, l'épreuve ultime aux yeux des environnementalistes demeure l'établissement et le maintien inébranlable d'un périmètre de protection environnementale. Car l'heure n'est plus au débat, mais bien à l'action – à des actions concertées intégrées à nos façons d'être, afin que nos comportements soient toujours empreints de respect pour notre environnement et soucieux de sa protection.

Pour en savoir davantage sur les politiques environnementales du SCC, veuillez consulter le site : http://infonet/tsb/env_policy_f.shtml ♦